N°532 du 11 juin 2019-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.578.72.05

LE PATRIOTE

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions | 200 Frs | 10e année

Journée de la réconciliation nationale

LES PERSONNALITÉS POLITIQUES APPRÉCIENT LA CÉLÉBRATION DE CETTE JOURNÉE À OWANDO

Marius Mouambenga

Michel Mboussi Ngouari, MNLC

Paul Marie Mpouélé Opposition

Bienvenu Bikouta, PD, Centre

Clotaire Mboussa Ella, CAR, Opposition :

Maurice Kinoko, MDC, Centre :

Les acteurs politiques ayant participé aux manifestations marquant la 28ème journée de la réconciliation nationale, reconnaissent unanimement la pertinence du discours de clôture prononcé à la Conférence nationale par le président de la République. En effet, le 10 juin 1991, Denis Sassou N'Guesso soulignait : « *les espoirs que nous venons de susciter seraient anéantis si les impératifs suivants n'étaient pas observés ou renforcés : l'unité nationale, la réconciliation nationale, la paix civile et l'égalité, la solidarité nationale* ».

☞ 4

L'ÉCONOMIE CONGOLAISE AFFICHE DE TRÈS BONNES PERSPECTIVES

☞ 9

LA DIPLOMATIE CONGOLAISE, UN OUTIL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

☞ 8

Département du Pool

L'ETAT JAPONAIS VOLE AU SECOURS DES POPULATIONSDU POOL

☞ 10

L'ACCÈS À L'ESPLANADE DU CNRTV DONNE DU TOURNIS AUX USAGERS DE LA ROUTE

☞ 8

LE COMITÉ DE DIRECTION DU CHU-B CRIE HARO SUR L'HÉMORRAGIE FINANCIÈRE

☞ 11

Sixième session administrative du Sénat

UNE SESSION DOMINÉE PAR LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

☞ 6

55ème mois de l'amitié

L'ACAP EXPRIME LA SOLIDARITÉ ENVERS LE PEUPLE VÉNÉZUÉLIEN

Dans le cadre de la célébration du 55ème mois de l'amitié, l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) sous la direction de son président Vital Balla, a organisé le 31 mai 2019, la journée d'amitié et de solidarité avec le peuple vénézuélien, actuellement soumis à un blocus de la part des Etats-Unis d'Amérique. Thème de la rencontre : « *Un ami est un second soi-même; car l'amitié, la solidarité et la paix servent de fondement à tout progrès* ». Cette occasion a permis à l'ambassadeur de la République Bolivarienne de Vénézuéla en République du Congo, Anibal José Marquez Munoz, de sensibiliser l'opinion sur les souffrances endurées par le peuple vénézuélien.

Anibal José Marquez Munoz et Vital Balla

Devant les représentants des missions diplomatiques, les acteurs de la société civile, les conseillers culturels des arrondissements de Brazzaville, sans oublier les nombreux apprenants des cours d'espagnol latino-américain réunis dans la salle de conférence de l'ACAP, l'orateur a dévoilé les sources historiques des malheurs que connait son pays. En effet a-t-il expliqué, le Vénézuéla fut pendant 300 ans, une colonie du Royaume d'Espagne. Ce pays accède à l'indépendance le 6 juillet 1880.

La lutte de libération a connu une participation active des afro descendants, qui constituent 55% de la population. La dynamique déclenchée par les noirs au Vénézuéla s'est étendue à l'ensemble des pays de l'Amérique Latine, également colonisés par le Royaume d'Espagne. Une fois ces pays décolonisés, les USA ont voulu les recoloniser à travers une loi datant des années 1800 qui considérait ce continent comme sa base arrière.

En dehors de sa position stratégique en Amérique Latine, l'orateur a révélé que le Vénézuéla possède une grande réserve de pétrole exploitable pendant plus de 100 ans. « *Ce pétrole prenait la direction des USA. Toutes les rues de New-York ont été bitumées grâce à notre pétrole. C'est depuis une vingtaine d'années à peine, avec l'arrivée aux affaires du président de la République Hugo Chavez, que les vénézuéliens jouissent de cette ressource* », a-t-il déclaré. Outre le pétrole, ce pays figure également parmi les plus grands producteurs de l'or dans le monde. Selon le diplomate vénézuélien, son pays avait déposé d'importantes quantités d'or dans des banques européennes. Hugo Chavez avait décidé du rapatriement de ce trésor. « *La Banque d'Angleterre a refusé de le restituer sous l'instigation des USA* ».

L'ambassadeur Anibal José Marquez Munoz a par ailleurs déclaré que, si son pays est considéré par le principal détracteur comme une menace pour la paix, c'est parce qu'il résiste au vent impérialiste en s'opposant au néocolonialisme. Ce dernier a largement évoqué les conséquences économiques et sociales du blocus imposé par les USA. Un blocus visant à isoler le Vénézuéla de la communauté financière internationale et à mettre ce pays sous embargo, concernant l'importation des aliments de base et des médicaments essentiels. Ce, en procédant par le blocage de tous les comptes bancaires de cet Etat à l'étranger, des comptes destinés à l'achat de ces produits vitaux.

Récemment, le Vénézuéla a connu une panne d'électricité aux conséquences sociales inestimables. Cette panne que le porte-parole des apprenants des cours d'espagnol latino-américain attribue aux USA, est qualifiée par ce dernier de « *Tchernobyl du réseau électrique vénézuélien* ». Ce porte-parole a par ailleurs salué la bravoure des autorités vénézuéliennes qui, malgré le blocus imposé à leur pays, continuent d'investir dans de nombreux projets sociaux. Les apprenants des cours d'espagnol en appellent au respect de la souveraineté du peuple vénézuélien, au respect du droit international et à la levée des sanctions contre le Vénézuéla.

Ce pays est actuellement confronté à une crise politique aiguë : le bicéphalisme du pouvoir exécutif. Une frange de l'opposition contestant l'autorité du Président de la République Nicolas Maduro, a mis en place des institutions parallèles. Face à cette situation, l'ambassadeur de Vénézuéla tout comme les apprenants des cours d'espagnol, privilégient le dialogue et la négociation comme unique voie de sortie de cette crise dans la paix. Rappelons que la clôture du 55ème mois de l'amitié doublée de la journée nationale de l'amitié, est prévue pour le 19 juin prochain au centre culturel russe.

Dominique Maléla

NOMINATIONS AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Par décret présidentiel rendu public vendredi dernier, le Chef de l'Etat, M. Denis Sassou N'Guesso a nommé quelques préfets dans les départements ci-après :

1- **Lékoumou :** Micheline NGUESSIMI

2- **Niari :** Fréderic BOZOK BARON

3- **Plateau :** Alphonsine AKOBE OPAGANA

4- **Cuvette :** Jean Christophe TCHICAYA

5- **Sangha :** Gilbert MOUANDA-MOUANDA

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Conseil supérieur de la magistrature est un organisme placé auprès du Président de la République pour l'assister dans sa mission de garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire. En effet, aux termes de l'article 170 de la Constitution du 25 octobre 2015, « *il est institué un Conseil supérieur de la magistrature présidé par le Président de la République. Le ministre de la Justice en est le Premier vice-président. Il peut suppléer le Président de la République dans la présidence des réunions du conseil supérieur de la magistrature. Le Premier président de la Cour suprême, le Procureur général, le vice-président, le Premier Avocat général sont membres de droit du conseil supérieur de la magistrature*».

Ainsi donc, si l'on se réfère à l'article 171 de la Constitution, « *le président de la République garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire à travers le conseil supérieur de la magistrature* ». Le Conseil supérieur de la magistrature statue comme conseil de discipline et comme organe de gestion de la carrière des magistrats.

Le Conseil supérieur de la magistrature peut prendre, sous l'autorité du président de la République, toutes mesures pouvant contribuer au fonctionnement régulier des Cours et tribunaux.

Le Conseil supérieur de la magistrature participe, selon des modalités variables, au pouvoir de nomination des magistrats. Selon l'article 172 de la constitution du 25 octobre 2015, « les membres de la Cour suprême et les magistrats des autres juridictions nationales sont nommés par le président de la République, par décret en conseil supérieur de la magistrature.

Pour rappel, quand on dit que le président de la République est garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire, il faut entendre que « le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. « (Article 168). Cette séparation des pouvoirs est le fondement même de la démocratie.

Il s'agit d'une expression traditionnelle dans le droit constitutionnel occidental pour désigner les enseignements dégagés de l'ouvrage de Montesquieu «*de l'Esprit des lois*» (1748). Le retentissement de ces enseignements fut tel, dans un contexte politique extraordinairement porteur, que la séparation des pouvoir a été souvent présentée comme une théorie alors qu'il s'agit plus exactement d'une doctrine. Si l'on analyse l'œuvre de Montesquieu, on trouve une analyse, un principe et une ordonnance. Pour ce qui est de l'analyse, il y a dans chaque Etat trois sortes de pouvoirs, ou plutôt trois puissances : la puissance de faire la loi, celle d'exécuter les « *résolutions publiques* » et celle de juger les crimes ou les différends des particuliers.

Le principe est un principe de non-cumul : « *Tout serait perdu si le même homme, ou le même corps des principaux exerçaient ces trois pouvoirs*». L'ordonnance : la puissance de juger étant mise de côté, (elle est « en quelque façon nulle »), il y a une constitution idéale ou plutôt fondamentale: « *le corps législatif y étant composé de deux parties, l'une enchaînera l'autre par sa faculté mutuelle d'empêcher. Toutes les deux seront liées par la puissance exécutrice, qui le sera elle-même par la législative* ».

Germain Molingo

10 juin 1991 - 10 juin 2019

OWANDO CHEF-LIEU DE LA CUVETTE AU SERVICE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

28 ans après l'historique cérémonie de lavement de mains à l'esplanade du palais des congrès, marquant ainsi la fin de la Conférence nationale le 10 juin 1991, la République du Congo fait toujours face aux défis et enjeux d'une réconciliation nationale intégrale. Dans la quête de ce sésame, Marius Mouambenga, commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, a mobilisé des institutions constitutionnelles, la société civile, des hommes politiques, des athlètes, des agriculteurs, des éleveurs à Owando et à Oyo pour entretenir cette flamme allumée le 10 juin 1991. Toutes ces strates sociales ont magnifié la réconciliation entre les filles et fils du Congo à travers des activités culturelles, politiques, économiques et scientifiques organisées à cet effet.

Une vue partielle du public au stade d'Owando

Marius Mouambenga remettant la coupe

Les manifestations relatives à la 28ème journée de la réconciliation nationale ont commencé à Oyo dimanche, 9 juin 2019 au matin avec des rencontres de Nzango. Le trophée est remporté par les athlètes de la Concorde d'Oyo. Elles ont pris le dessus sur leurs consœurs de Makoua et d'Owando. Au stade Marien Ngouabi d'Owando dans l'après-midi, la finale de football s'est soldée par la victoire des Black stars de la localité sur ASTP de Makoua sur un score de 3-1 dont les 2 buts ont été marqués par Kimbeni. Les deux formations sportives ayant décroché la timbale ont reçu chacune, une enveloppe financière dont le montant n'a pas été révélé.

A la remise des trophées dans un stade d'Owando en allégresse parfaite, Marius Mouambenga a félicité tous les acteurs du sport pour le dépassement de soi, l'adhésion à la culture de paix, d'unité et du vivre-ensemble qu'ils ont manifesté tout au long des cérémonies y afférentes.

Lundi 10 juin, la journée de réconciliation nationale proprement dite a été consacrée au marathon populaire qui s'est déroulé à Oyo sur une distance de 7 km. Ambali Bénicia de Makoua et Okemba Ngassaki Roméo d'Owando sont respectivement arrivés en tête, chez les femmes et chez les hommes. Il y a eu aussi la visite des sites agro-pastoraux et industriels, des structures socio-sanitaires et culturels ainsi que des infrastructures économiques et de transport de la localité.

Cependant, l'aspect scientifique des manifestations a été axé sur la causerie-débat dans la salle des conférences de l'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba d'Oyo, sous le thème : «*réconciliation nationale et marche vers le développement, cas d'Oyo* ».

C'est le commissaire général qui était le principal orateur. Marius Mouambenga a justifié le choix du département de la Cuvette, en ces termes: « *ce choix a paru nécessaire pour réfléchir ensemble sur un thème essentiel qui suscitent des éclairages, en vue des contributions idoines pour le devenir du Congo à travers sa marche inexorable, dans la paix retrouvée vers le développement* ».

L''impact des activités agricoles dans le développement rural, urbain et péri-urbain, l'implication des femmes dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, avaient alimenté les échanges entre les participants. La Fédération pour la paix universelle a clôturé ces communications par des décorations de ceux qui se sont distingués dans la promotion du vivre-ensemble.

L'histoire enseigne que la journée de la réconciliation nationale tire sa sève du lavement de mains qui avait eu lieu à l'esplanade du palais des congrès le 10 juin 1991, après trois mois de débats passionnants et passionnés dans une salle du palais des congrès chauffée à blanc par quelques esprits nains. En réaction au « *souffle de la haine* » et aux « *règlements de comptes*» qui avaient pris le dessus sur la tolérance politique, Denis Sassou N'Guesso répondit « *j'assume* ». La conférence nationale, disait-il « *devait avant tout viser la réconciliation et la reconstruction nationales qui seules permettront à notre peuple de se tourner vers l'avenir, parce que je crois que le Congo a la capacité de se ressaisir dans une totale communion des cœurs, des intelligences et de la raison* ».

Ernest Otsouanga,
Envoyé spécial

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

DE PROFONDS SENTIMENTS POUR L'ÉLÉPHANT

Un fervent défenseur de la nature a eu le cœur meurtri, après quelques sorties sur le terrain, en Afrique et en Asie. Profondément attaché à l'éléphant, il associe sa voix à celle des autres passionnés de l'éléphant. Son récit est pathétique :

« *J'ai toujours ressenti une très grande proximité avec l'éléphant, ce grand miracle de la nature. Les éléphants sont des animaux véritablement fantastiques. Leurs vies sociales si complexes, les liens d'affection et de soutien entre les membres d'une même famille peuvent durer toute une vie. D'abord, leur longue jeunesse, lorsque les éléphanteaux apprennent de leur mère et des vieux sages. Ils sont curieux et joueurs. Rien n'est plus amusant que de voir de jeunes éléphants jouer dans l'eau comme des enfants dans la mer. Les éléphants sont extrêmement intelligents et ont la mémoire très longue. Peut-être avez-vous déjà vu l'heureuse retrouvaille entre deux femelles après une séparation cruelle de trente ans! Les éléphants ressentent des émotions similaires aux nôtres, comme la colère, la dépression, le chagrin. Ça ne fait aucun doute : les éléphants sont des êtres rares.*

Mais, alors qu'on pourrait passer de longs moments à admirer ces puissants pachydermes, il est aujourd'hui plus important encore de s'engager pour les sauver, de quelque manière que ce soit. Les éléphants sont en train de perdre leur habitat et ils sont chassés lorsqu'ils traversent les cultures des villages. En Inde, ils sont capturés et entraînés avec cruauté pour parader dans les cirques et ils sont aussi transformés en véhicules pour des touristes. En Afrique, ils sont victimes du commerce de l'ivoire. Ils sont massacrés par milliers, en moyenne 100 par jour. Entre 2010 et 2012, en moyenne 33 000 éléphants ont été tués par des braconniers chaque année. Plus de 64% des éléphants d'Afrique Centrale ont disparu pendant la dernière décennie. Dans certains pays où le braconnage atteint des niveaux dramatiques, le nombre d'individus estimés a chuté de 110 000 à 43 000 ces cinq dernières années. A ce rythme, certaines populations pourraient bien disparaître complètement d'ici à dix ans. Les éléphants sont tués pour leurs défenses ».

Sans doute, des larmes ont coulé.

Chaque jour, mon grand-père ne manque pas de s'indigner de l'insensibilité et de la cruauté des humains face à l'éléphant, une créature aussi magique.

Jules Débel

Journée de la réconciliation nationale

LES PERSONNALITÉS POLITIQUES APPRÉCIENT LA CÉLÉBRATION DE CETTE JOURNÉE À OWANDO

Les acteurs politiques ayant participé aux manifestations marquant la 28ème journée de la réconciliation nationale, reconnaissent unanimement la pertinence du discours de clôture prononcé à la Conférence nationale par le président de la République. En effet, le 10 juin 1991, Denis Sassou N'Guesso soulignait : « *les espoirs que nous venons de susciter seraient anéantis si les impératifs suivants n'étaient pas observés ou renforcés : l'unité nationale, la réconciliation nationale, la paix civile et l'égalité, la solidarité nationale* ».

Michel Mboussi Ngouari, MNLC, Opposition :

Nous sommes très heureux d'être dans la Cuvette et de participer aux activités relatives à la journée du souvenir qui sont célébrées chaque année, voici plus d'un quart de siècle. C'est formidable. Je suis content de l'organisation et des effets quotidiens de la réconciliation et de la concorde nationale. Le Congo en a vraiment besoin.

Sylvain Edoungatso, MRPC, Centre :

Cette journée est historique, dans la mesure où elle marque la réconciliation du peuple avec lui-même. D'ailleurs, Denis Sassou N'Guesso avait donné l'exemple. Malgré les injures et tous les excès de la Conférence nationale, le président avait dit « *j'assume* » privilégiant avant tout le Congo. Les activités programmées ont démontré que quel que soit le problème, le sport par exemple unit les peuples. Elles donnent le goût du vivre-ensemble.

Paul Marie Mpouélé, PR, Opposition :

C'est pour la première fois que le Comité de suivi nous associe aux manifestations de la journée de la réconciliation. Pour moi, en 1991, les acteurs politiques s'étaient lavés les mains sans lavés les cœurs. Parce que quelques années après on a vécu ce qu'on avait condamné. 28 ans après, il faut faire le bilan pour savoir ce qui n'a pas été fait. Je constate qu'il n'y a pas eu trop de changement dans la classe politique. Le tribalisme, le favoritisme et l'arrivisme tant décriés à la conférence sont revenus

avec force. Tant que les politiciens qui instrumentalisent la tribu, le village et le clan ne se débarrassent pas de ces oripeaux, les travers que nous vivons, les matches de football et de nzango, les symposiums et les visites des infrastructures agricoles et industrielles n'apporteront rien à la réconciliation.

Clotaire Mboussa Ella, CAR, Opposition :

C'est une grande journée qui permet aux Congolais de ne plus tomber dans les travers du passé, décriés pendant la Conférence nationale. Il faut que les choses soient traitées de façon consensuelle. Ce qui se fait est déjà bien mais il faut aller au-delà pour débloquer les points d'ombre de la réconciliation.

Bienvenu Bikouta, PD, Centre :

On ne peut pas dire que les Congolais se sont totalement réconciliés en 28 ans. Tant que les hommes vivent en société, il y aura toujours un différend à régler. Cette journée met en évidence notre passé, examine notre présent, pour mieux orienter notre avenir. On dit que le sport unit les peuples. Ici dans le stade nous avons des Nkaya, Bimbeni, Itadi, Nzenga, Eyamba…tout le Congo est là et c'est beau.

Maurice Kinoko, MDC, Centre :

Cette journée est très utile. Elle doit se perpétuer pour intégrer la mémoire collective. Afin de rappeler notre vivre-ensemble, nous nous remémorerons les événements symboliques. Il s'agit par exemple du lavement des mains du 10 juin 1991 et les accolades entre le président Sassou et son prédécesseur. La réconciliation est permanente et multidimensionnelle.

Propos suscités par Ernest Otsouanga

Humeur

DU MAL À L'AISE AU…BIEN À L'AISE

L'un des maux qui nous habitent de manière tenace dans ce pays c'est que nous ne savons ou ne voulons pas tresser des lauriers à quelqu'un quand c'est nécessaire. Couvrir de lauriers c'est une manière ou une autre de reconnaître qu'une action a été couronnée de succès, que son auteur mérite qu'on lui jette des fleurs. C'est pour cela que l'on parle des lauriers du vainqueur, du gagnant. Ces lauriers dont on ceint le front du lauréat vise à l'encourager à aller de l'avant pour obtenir de nouvelles médailles, pour gagner des victoires supplémentaires. Elles ne signifient nullement que le concerné peut désormais s'endormir sur ses lauriers, autre expression pour dire, à contrario, qu'il peut se contenter d'un premier succès et ne plus agir.

Le décor ainsi planté, venons-en maintenant au sujet de notre propos de la semaine, en l'occurrence la mue extraordinaire que vient d'effectuer la Société des Transports Publics Urbains (STPU) à travers, non seulement sa résurrection qui était tant attendue en même temps qu'elle faisait l'objet de sérieux doutes, mais surtout la quantité et la qualité des bus qui, par centaines, ont littéralement inondé les différentes artères de Brazzaville et Pointe-Noire.

Il faut dire que l'allégresse des populations est à la mesure de la rage qui avait animé les usagers après que la disparition des bus de la STPU de nos rues ait permis aux exploitants des bus privés de tisser dans le périmètre urbain une inextricable toile de demi-terrains, leur permettant d'asseoir de substantiels bénéfices sur le dos d'une clientèle qui finalement était devenue le dindon de la farce.

Mal à l'aise. On ne sait d'ailleurs qui a inventé cette expression. Est-ce les promoteurs de la STPU qui comme pense une certaine opinion, ont voulu signifier que l'arrivée des bus gigantesques de cette société, avec notamment le long circuit mis en place, désavantageait les transporteurs en commun traditionnels et donc les mettait mal à l'aise ? Ou alors doit-on croire ces mêmes transporteurs privés qui mettent en avant que la promiscuité souvent exacerbée dans ces bus où de nombreux clients, serrés comme dans des boîtes de sardines, sont contraints à la position debout pendant tout le trajet. Nous pensons que les deux approches se valent. Cependant, mal à l'aise ou pas, l'usager avait l'avantage de ne débourser que 150 frs sur un trajet que les exploitants privés saucissonnaient en deux, trois, quatre, voire cinq tronçons.

C'est dire à quel point le retour des bus de la STPU est un évement. Un événement d'autant plus enthousiasmant que la qualité est de mise. En effet, ces nouveaux bus, moins encombrants et donc plus pratiques pour nos petites artères, sont taillés dans un design nouveau, futuriste, avec plus de places assises, disposant aussi d'un confort accru. Prenez par exemple le trajet Ngamakosso-ex CCF, et vous aurez une idée suave de l'excellent voyage que chacun peut effectuer dans un bus de la STPU.

Initule de dire que j'ai été totalement ensorcelé par le charme se dégageant de ces bus qui, d'ailleurs, ne trainent pas dans les arrêts, et par la grâce qu'affichait une spelndide hôtesse qui faisait en meêm temps office de receveuse, c'est-à-dire d'employée préposée à la recette dans les transports publics (contrôleur dans les bus privés). Comme m'a soufflé mon voisin immédiat dans ce bus, on peut dire que le client est bien à l'aise, histoire de jeter définitvement aux orties l'ancienne formule «mal à l'aise», quelle que soit sa connotation méliorative ou négative. Il convient donc de donner un sacré coup de chapeau au ministère en charge du portefeuillle qui pilote avantageusement ce « projet » qui a rendu le sourire a ux brazzavillois et pontenégrins.

Paul René Di Nitto

Vie des partis

LE PCT ET LE MPLA UNIS POUR UNE COOPÉRATION PLUS AGISSANTE

La République du Congo et la République d'Angola entretiennent d'excellentes relations. A l'image de leurs deux pays respectifs, les deux partis de leur côté s'engagent sur la même voie. Ils l'ont témoigné le 6 juin 2019 lors de l'audience que le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo avait accordée à l'ambassadeur de l'Angola au Congo, Vincente Muanda. Le Parti congolais du travail (PCT) et le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), mettant à profit cette rencontre, ont décidé d'œuvrer pour le renforcement, la diversification et la densification de leurs relations.

L'ambassadeur de l'Angola au Congo, Vincente Muanda MsC et Pierre Ngolo

Au cours de leur tête à tête, le diplomate angolais et le secrétaire général du PCT ont célébré l'excellence des relations entre leurs deux pays respectifs. Ils ont évoqué le rôle joué par le Congo dans la libération de l'Angola. Les deux hommes ont aussi passé en revue les relations entre les deux partis et projeté l'avenir.

Cet échange en valait son pesant d'or, d'autant plus que l'ambassadeur de l'Angola au Congo n'a jamais rencontré le secrétaire général du PCT à ce titre, comme il l'a déclaré : « *depuis que je suis accrédité au Congo je ne l'ai rencontré qu'en sa qualité de président du Sénat. Aujourd'hui, je rencontre le secrétaire général du PCT. Cette visite était nécessaire parce que le MPLA et le PCT sont des partis frères. Comme membre du MPLA, je ne pouvais pas rester à Brazzaville sans venir saluer le secrétaire général du PCT pour qu'on puisse travailler au renforcement des liens entre le PCT et le MPLA* », a expliqué Vincente Muanda.

De même, le diplomate angolais salue l'excellence des relations entre les deux formations politiques et affirme que les contacts se poursuivront entre les deux directions politiques en vue de densifier et de diversifier cette coopération qui résiste au temps. « *Les relations entre le PCT et le MPLA sont très bonnes. N'oublions pas que le Congo a soutenu la lutte pour la libération de l'Angola et le PCT s'était rangé du côté du MPLA. Je vous rappelle que le premier pays que le président Neto a visité après l'indépendance de l'Angola, c'était le Congo. Il était ici à Brazzaville. Nous entendons renforcer nos relations pour qu'elles soient toujours bonnes* ».

Pour témoigner de l'excellence des relations entre les deux formations politiques qui se rencontrent régulièrement, Pierre Ngolo a envoyé récemment un message à son homologue du MPLA. Dans ces mêmes directions, Vincente Muanda a affirmé : « *il faut que les deux parties se rencontrent souvent pour définir des stratégies communes, eu égard aux défis majeurs que les deux Etats sont appelés à relever*».

Ernest Otsouanga

Descente parlementaire

FAUSTIN ELENGA RENFORCE SON EMPREINTE À TALANGAÏ

Le député de la quatrième circonscription électorale de Talangaï est perçu par ses mandants comme l'homme qui a brisé les frontières entre les quartiers qui composent cette entité administrative. En guise d'illustration, il a construit des passerelles dont certaines relient sa circonscription avec plusieurs autres quartiers qui relèvent de la juridiction de Djiri. Ces ouvrages d'art ainsi que l'éclairage public qui portent son empreinte dans ces quartiers ont été mis à la disposition des populations le 1er juin 2019. Notons que ces activités entrent dans le cadre de la première descente parlementaire de cet élu.

Le député Faustin Elenga marchant sur la passerelle

Le temps où les zones, les quartiers et les secteurs de la quatrième circonscription électorale du sixième arrondissement de Brazzaville étaient repliés sur eux-mêmes faute de passerelles, fait désormais partie d'un lointain souvenir. Le député Faustin Elenga a construit 25 passerelles sur les rivières Mikalou et Kélékélé pour faciliter les déplacements des populations basées de part et d'autre de ces ruisseaux. C'est pourquoi, les populations relevant de sa circonscription électorale et celles relevant des circonscriptions voisines échangent désormais directement. « *Il y avait des traversées difficiles des rivières Kélékélé et Mikalou. J'avais pris l'engagement d'y remédier. Les riverains de Kélékélé ont été expropriés pour la construction des berges à l'image de Madoukou et la Mfoa. Malheureusement, les difficultés économiques et financières actuelles ont conduit à la suspension momentanée du projet. Il fallait construire ces ouvrages pour éviter que les citoyens continuent de tomber dans les eaux après les pluies courant ainsi le risque de se noyer* », explique le député.

L'érection des passerelles et leur mise en service sonnent ainsi la fin du calvaire vécu par des citoyens après chaque pluie. Ils étaient parfois obligés de faire demi-tour quand ils n'avaient pas de pièces de monnaie à donner aux jeunes qui assuraient la traversée. « *Il y a eu des moments où pour traverser la rivière Mikalou au niveau des rues Nabemba et Mouéni, pour arriver à la ferme, il fallait soudoyer les enfants. Maintenant que la passerelle est faite en matériaux durables, ce ne sera plus le cas. Je peux dire qu'on est sauvé parce qu'il y a eu des temps où même des élèves étaient contraints de repartir, parce qu'il leur manque de quoi payer, pour monter sur le pont de fortune aménagé par les jeunes*», se souvient Stanislas Kaba, le chef de bloc de la ferme à Mikalou 2.

L'élu de la 4ème circonscription n'a pas fait les choses à moitié. En effet, soucieux de la sécurisation de ces zones réputées criminogènes, le député Faustin Elenga a procédé à l'éclairage de ces zones en y implantant 200 lampadaires. « *Je m'investis dans l'éclairage public depuis 2007. J'ai déjà érigé plus de deux cents lampadaires, pour essayer de réduire tant soit peu, le grand banditisme dans ces zones enclavées de la quatrième circonscription électorale de Talangaï* », résume-t-il.

Dans ses actions de proximité, Faustin Elenga a également satisfait les doléances des amateurs des jeux ludiques, qui n'avaient plus de passe-temps intéressant après le travail. A ceux de la zone dite le manguier, il a remis des chaises, le « Ngola» et le jeu de dame, pour «*qu'ils viennent se défouler. Il fallait leur apporter le petit confort après la pression de l'administration* ».

Signalons que des forages d'eau potable ont été aussi mis à la disposition des populations des certains quartiers non desservis par la Congolaise des eaux. Tous ces ouvrages d'intérêt communautaire qui participent au bien-être des populations ont été mis à leur disposition après que Faustin Elenga ait fait le résumé des travaux de la 5ème session ordinaire de l'Assemblée nationale.

Henriet Mouandinga

Ouverture de la sixième session administrative du Sénat

UNE SESSION DOMINÉE PAR LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Le président du Sénat Pierre Ngolo a ouvert les travaux de la sixième session ordinaire administrative le 3 juin 2019. Dans le discours qu'il a prononcé pour la circonstance, ce dernier a mis l'accent sur l'intense activité diplomatique qui se déroulera au cours de ladite session. Nous publions l'intégralité de ce discours.

Allocution du Président du Sénat, le Vénérable Pierre Ngolo

- Monsieur le Ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement ;
- Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;
- Chers Collaborateurs ;
- Mesdames et Messieurs

La Constitution de la République, qui fixe à trois le nombre de sessions ordinaires annuelles du Parlement, en définit les bornes et renvoie au premier jour ouvrable l'ouverture de la Session au cas où la date constitutionnelle est un jour férié. Voilà ce qui explique l'ouverture ce 03 juin de la VIème Session ordinaire de notre Institution quatorze jours après la clôture de la IIIème Session extraordinaire au terme de laquelle nous avons donné quitus pour la ratification de l'accord de rééchelonnement de la dette du Congo envers la Chine.
Avec la ratification de cet accord qui constitue une étape déterminante dans le processus de négociation avec les partenaires financiers et le fait pour notre économie de retrouver ses marques après deux ans de récession, on peut envisager, pour notre pays, des perspectives meilleures.
S'il y a aujourd'hui des raisons de projeter notre avenir avec un optimisme certain, il y a tout lieu de souligner que, dorénavant, le contrôle revêt une dimension particulière dans la conduite des affaires publiques. Les Institutions et organes commis au contrôle et à l'observation de la discipline doivent alors véritablement se hisser à leur niveau de responsabilité pour donner aux impératifs de transparence, de bonne gouvernance, de lutte contre les déviances diverses leur vrai sens.
La voie de sortie de crise et de relance de l'économie est celle de la prise de conscience à tous les niveaux, surtout au niveau du Parlement qui, par ses délibérations et par l'exercice de sa mission de contrôle, doit devenir un acteur clé de la nouvelle dynamique. De fait, Vénérables Sénateurs, nous avons à tout faire pour que nos réflexions, nos suggestions, nos décisions ainsi que nos actes soient guidés, toujours guidés, par la détermination à contribuer au changement.

Vénérables Sénateurs,

Nous avons suivi avec intérêt que la période d'intersession a été utilement exploitée par les uns et les autres pour des descentes vers les mandants et pour des contacts divers qui cimentent la complicité Parlement-Citoyens.
Nous félicitons tous les collègues qui ont compris que l'heure est à l'action et à l'établissement d'une proximité avec les citoyens. Vraisemblablement, nous puisons de ces divers contacts des matériaux indispensables à l'amélioration de notre *rendement pour que, pendant les travaux nous légiférions avec plus d'efficacité et de rectitude.

- Monsieur le Ministre,
- Vénérables Sénateurs,
- Mesdames, Messieurs

La Session qui s'ouvre connaîtra une intense activité diplomatique qui portera confirmation de la résonnance de la voix du Congo dans l'arène parlementaire internationale.
Au nombre des faits attendus, illustratifs de la densité de cette diplomatie, on peut noter :

1°) La participation à Paris, en France, à la XXème réunion de l'Association des Sénats d'Europe du 13 au 15 juin 2019. Le Président du Sénat français Monsieur Gérard LARCHER qui avait, à l'occasion de notre visite en septembre dernier, formé le vœu de nous compter parmi ses hôtes à cette importante tribune Européenne, a confirmé mon invitation à laquelle j'ai donné une suite favorable.
Nous espérons que cette circonstance permettra de mettre au point le protocole d'accord entre les deux Sénats de même qu'elle contribuera au resserrement des relations entre notre Sénat et d'autres en Europe et ailleurs.

2°) La présence du Congo au Forum International sur le développement du parlementarisme et à la Conférence Parlementaire Russie-Afrique qui se tiendront du 1er au 03 juillet 2019 à Moscou en Russie. Après plusieurs engagements pris et non tenus, le Sénat congolais sera présent à ces assises. A la suite de la récente visite du Président Denis SASSOU-N'GUESSO dans ce pays; visite à forte tonalité économique et qui s'est inscrite dans le cadre du renforcement des relations entre le Congo et ce partenaire traditionnel, la participation du Parlement congolais aux rencontres de Moscou sera d'un apport indéniable à la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre nos deux peuples toujours solidaires.

3°) L'organisation à Brazzaville, les 11 et 12 juillet prochains d'un sommet Panafricain de haut niveau sur la sécurisation des investissements et des ressources pour la santé et le VIH-SIDA. Cet important rendez-vous qui réunira à Brazzaville, les Parlementaires d'Afrique, les Ministres des Finances et de la Santé des pays du Continent, co-organisé par le Parlement Panafricain, l'ONUSIDA et le Congo, représente, pour notre pays, un moment de haute responsabilité qu'il nous appartient d'assumer de manière conséquente.

La dimension que les partenaires donnent à Il événement et la singularité de la thématique, celle de la santé et des moyens à mobiliser pour la sécurité sanitaire des peuples, commandent que nous prenions toutes les précautions afin de ne pas décevoir tous ceux qui s'enthousiasment à venir à Brazzaville.

- Vénérables Sénateurs,
- Chers Collaborateurs,

Je vous convie, comme d'habitude au sérieux, à la rigueur et à la créativité pour que nos rencontres soient toujours porteuses.

Je déclare ouverts les travaux de la Vleme Session Ordinaire Administrative de la 3ème Législature du Sénat.

- Vive la République !
- Vive la Démocratie !

Je vous remercie!

MOT INTRODUCTIF DU 2ème SECRÉTAIRE

- Vénérable Président du Sénat;
- Monsieur le Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des Relations avec le Parlement ;
- Vénérables Membres du Bureau du Sénat;
- Vénérables Présidents des Groupes Parlementaires et des Commissions Permanentes du Sénat;
- Vénérables Sénateurs;
- Mesdames et Messieurs.

La Session Ordinaire (administrative) qui s'ouvre ce lundi 03 juin 2019, conformément aux dispositions à la fois des articles 117 de la loi fondamentale et 66 du Règlement Intérieur du Sénat, est la sixième de la troisième législature de notre chambre.
Elle a été convoquée par Décision n°021/S/P/CAB du Président du Sénat, le Vénérable Pierre NGOLO.
La conférence des Présidents du lundi 27 mai 2019 a arrêté l'ordre du jour de la Session à dix-sept (17) affaires déclinées ainsi qu'il suit :

Affaire n°1 : Projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur le transport aérien entre le Gouvernement de la République du Congo et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas.

Affaire n°2 : Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre le Gouvernement de la République du Congo et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxemburg relatif au transport aérien.

Affaire n°3 : Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre le Burkina Faso et la République du Congo relatif au transport aérien.

Affaire n°4 : Projet de loi portant code forestier.

Affaire n°5 : Projet de loi autorisant la ratification du protocole à l'Acte Constitutif de l'Union Africaine relatif au Parlement Panafricain.

Affaire n°6 : Projet de loi relatif à la cyber-sécurité.

Affaire n°7 Projet de loi portant lutte contre la cybercriminalité.

Affaire n°8 : Projet de loi relatif aux transactions électroniques.

Affaire n°9 : Projet de loi portant création de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information.

Affaire n°10 : Projet de loi portant protection des données à caractère personnel.

Affaire n°11 : Projet de loi portant création de la zone économique spéciale de Brazzaville.

Affaire n°12 : Projet de loi portant création de la zone économique spéciale d'Oyo-Olombo.

Affaire n°13 : Projet de loi portant création de la zone économique spéciale de Ouesso.

Affaire n°14 : Projet de loi portant création de l'autorité de régulation des zones économiques spéciales.

Affaire n°15 : Apurement des comptes du Sénat exercice 2018. Affaire n°16 :
Séance des questions orales avec débat.

Affaire n°17 : Questions d'actualité.

Tel est circonscrit l'ordre du jour de la présente session.❐.

Parti Congolais du Travail

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL REÇOIT UNE DÉLÉGATION DES NATIONS-UNIES

Le secrétaire général du Parti Congolais du Travail, Pierre Ngolo, a reçu le 9 juin 2019 à Brazzaville, une délégation des Nations-Unies pour le bureau régional Afrique Centrale (UNOCA), conduite par M. Ahmadou Ould-Abdallah.

A l'issue de cette audience, M, Ahmadou Oulda-Abdallah a déclaré à la presse, que l'entretien entre les deux parties a porté sur la situation sociopolitique dans la sous-région et sur les besoins nécessaires pour améliorer le rendement de ce bureau, qui a été mis en place à Libreville au Gabon, à la demande des pays de la sous-région.

Il s'est félicité de l'état de stabilité nationale au Congo, en dépit du contexte économique difficile que traverse l'Afrique Centrale en ce moment précis.

G.N.

Salubrité publique

PO NA EKOLO MOBILISE DES MILLIERS DE JEUNES À TALANGAÏ

Cela s'est passé samedi 1er juin 2019 à Talangaï où des milliers de jeunes filles et de jeunes garçons ont investi l'avenue Marien Ngouabi jusqu'au rond-point de Mikalou sur l'initiative de Digne Elvis Tsalissan Okombi, Coordonnateur de la dynamique citoyenne, Po Na Ekolo. Balai en main, ils ont répondu à leur manière au mot d'ordre du premier ministre Clément Mouamba qui consacre le 1er samedi de chaque mois à la salubrité publique.

Digne Elvis Tsalissan Okombi mobilise les jeunes pour la salubrité

Jamais ce mot d'ordre du premier ministre Clément Mouamba, n'a mobilisé autant de monde depuis qu'il a été institué. Jusque-là, il s'est avéré comme un simple slogan politique qui ne semble suivi que par les collaborateurs immédiats des membres du gouvernement et ceux des institutions constitutionnelles. Il y a aussi quelques rares agents de l'Etat qui font parfois acte de présence. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. On a vu l'avenue Marien Ngouabi à Talangaï noire de monde. Ce qui donne à penser que lorsqu'une initiative est bien expliquée, elle peut susciter une adhésion populaire.

Ces jeunes ont répondu comme un seul homme à l'appel de Po Na Ekolo dirigé de main de maître par Digne Elvis Tsalissan Okombi. Cet appel a été lancé à travers un spot, où des jeunes habillés en jaune ont expliqué la raison, la date et l'aspect pratique de l'opération coup de balai. Résidant à Massengo à la périphérie nord de Brazzaville, Rock Fustel Mpioh qui a fait le déplacement de l'avenue Marien Ngouabi justifie sa présence en ces termes : «j'ai suivi l'information à la t*élévision et j'ai décidé de m'associer aux autres parce que je me reconnaissais dans ce que disait le présentateur. Il y avait certes un homme politique en l'occurrence Elvis Okombi au milieu, mais il s'agissait avant tout de ma génération et d'une opération bien organisée, bien coordonnée. Et je suis satisfait de la façon dont les choses se sont passées. Même si cela était organisé plus loin de chez moi, j'y serais parti* ».

En fait, l'opération coup de balai consistait prioritairement à assainir l'avenue Marien Ngouabi, du rond-point Kéba na virage jusqu'au rond-point de Mikalou. Après quoi, par dizaines, les jeunes ont fait autant pour toutes les bretelles de cette artère principale du nord de Brazzaville.

Objectif atteint pour le coordonnateur national de Po Na Ekolo, Digne Elvis Tsalissan Okombi qui accompagne à sa façon, un mot d'ordre de l'Etat. « *Le gouvernement a décidé d'organiser chaque premier samedi du mois, une journée de salubrité. Nous avons lancé un appel à tous les jeunes du sixième arrondissement de Brazzaville, non seulement pour respecter ce mot d'ordre, mais pour montrer à tout le monde que cette jeunesse qui reste fidèle à Denis Sassou N'Guesso ne demande qu'à être prise en compte. Elle attend simplement le mot d'ordre de Denis Sassou N'Guesso pour continuer dans les grandes batailles. Chacun est rentré chez lui confiant qu'il est avec le président de la République* ».

Un succès qui galvanise de plus belle la dynamique Po Na Ekolo à travers sa campagne Elikia. « *C'est une preuve que la population fait toujours confiance au président de la République, c'est-à-dire quel que soit ce qui se passe et malgré la crise, nous sommes confiants que Denis Sassou N'Guesso est l'homme de la situation et qu'avec lui, nous allons nous en sortir* », explique-t-il.

A la question de savoir quel est le secret de cette mobilisation, Digne Elvis Tsalissan Okombi répond que c'est le nom du président de la République. « *Denis Sassou N'Guesso est le seul nom qui suscite une adhésion populaire. Nous avions dit aux jeunes que le président voudrait qu'on nettoie l'avenue Marien Ngouabi, ils ont répondu. Le peuple est témoin*». Après cette démonstration de force, la dynamique Po Na Ekolo s'apprête à lancer la campagne Elikia soyons confiants à Dolisie via le semi-marathon.

Marlène Samba

LIBRES PROPOS

HALTE À L'ESCALADE DE LA VIOLENCE

Nous pensons ici aux différentes formes de violence qui s'exercent au quotidien : attaques des bandits «Kuluna» contre des paisibles citoyens, violence conjugales, rixes à l'issue de rencontres sportives ou d'un débat particulièrement enflammé. Malgré les efforts louables des services de la police nationale, le moins que l'on puisse affirmer est qu'il ne se passe guère de semaine que l'on n'assiste à une macabre découverte, à un lâche assassinat, tandis que les redoutables kulunas, malgré le fait que nombreux d'entre eux ne cessent de tomber dans les mailles des filets de la police, continuent chaque jour de faire entendre parler d'eux.

Ces kulunas, qu'une plume acérée désigne par les "maîtres de l'épouvante" ont pratiquement mis en coupe réglée des quartiers entiers. Ils sont d'autant plus difficilement maîtrisables qu'ils frappent là où on ne les attend pas, surgissent brusquement comme des diables sortis de leurs boîtes, avant de s'évanouir dans la nature comme dans une œuvre de science-fiction. Ils ne sont pas faciles à repérer tant ils sont de simples gamins pour la plupart, arborant, tout au moins en public, l'air innocent de l'enfance.

Les crimes passionnels sont la plupart du temps l'aboutissement de la tragédie du couple. Un beau jour, le mari bafoué découvre le pot aux roses, formule un peu vieillie, mais que la presse affectionne particulièrement pour évoquer la clé de l'affaire ou de l'intrigue. A ces deux formes de violence, il faut ajouter d'autres moins fréquentes mais qui n'en sont pas moins déplorables. On pourrait citer par exemple les suicides qui, ces dernières années, s'expriment sur une courbe sans cesse ascendante. Les désespérés forment une catégorie sociale presque aussi intéressante que les forcenés qui, après avoir commis un acte délictueux, se retranchent dans leur tanière où ils menacent, d'un vieux fusil de chasse, les policiers ou les gendarmes venus les déloger.

Les désespérés se suicident des plusieurs manières. Ils peuvent se jeter du quatrième étage d'un immeuble où se pendre dans un endroit perdu, à moins qu'ils préfèrent comme certains, se brûler la cervelle en se tirant une balle dans la tête ou enjamber le parapet d'un pont. Les raisons souvent évoquées de ces suicides sont les méfaits de la boisson, les déceptions amoureuses, particulièrement chez les femmes, les dettes qui vous acculent à l'irrémédiable, les drames cachés, la dure école de la vie, le geste fatal.

Il ne faut pas oublier les visiteurs de la nuit, ces braqueurs munis de clés passe-partout ou d'autres instruments pour faire sauter la serrure, qui pour la plupart ne se contentent pas du magot qu'ils trouvent sur les lieux mais vont jusqu'à l'extrême en assassinant purement et simplement leur victime d'un coup de fusil ou à l'aide d'une arme blanche. Ces derniers violents ont des méthodes plus expéditives : leurs victimes gisent la gorge ouverte ; on relève sur leurs membres de nombreuses ecchymoses. Les enquêteurs, pénétrant dans la chambre tragique, reculent d'horreur devant une vision hallucinante. Parfois on ne découvre le cadavre que plusieurs jours après le forfait, parce que les voisins ont été alertés par une odeur caractéristique. Il y a seulement quelques semaines, la police a découvert sur le bord du fleuve à Brazzaville un corps déjà passablement décomposé, portant de larges entailles faites au couteau, et dont la partie haute a été massacrée à l'acide.

Enfin, osons un mot sur les chauffards, une catégorie qui se révèle très nocive dans la mesure où les accidents de la route ne cessent de se multiplier. Le chauffard ne sévit pas seulement sur les routes dites nationales. Dans les villes, il conduit en état d'ivresse. Lorsqu'il écrase quelqu'un, il s'enfuit. Le plus attristant est que les autres automobilistes passent à toute vitesse devant le blessé sans daigner s'arrêter pour lui porter secours. Encore heureux s'ils ne lui roulent pas dessus. On a vu des cadavres écrasés huit fois. Il y a là une indiscutable régression du sens moral.

Arrêtons cette tragédie. Police, gendarmerie et populations, unissons-nous pour combattre cette hydre à plusieurs têtes que constitue la violence au quotidien.

Aimé Raymond Nzango

LA DIPLOMATIE CONGOLAISE, UN OUTIL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Le Congo, notre pays, demeure fermement attaché à la doctrine de sa politique étrangère : s'ouvrir à tous les pays qui désirent nouer avec lui des relations d'amitié et de coopération fondées sur le respect mutuel. Ce postulat devrait mettre un terme à toutes les critiques saugrenues, faisant croire que le Congo serait devenu le vassal d'une quelconque puissance. Lorsqu'on a pour ambitions essentielles l'amélioration des conditions de vie de sa population et le développement de son pays, on ne peut faire l'économie de la diversification de ses partenaires. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso qui en est profondément convaincu vient d'en administrer la preuve à travers la visite fructueuse effectuée récemment en Russie.

Le projet de construction de l'oléoduc, un exemple d'une diplomatie au service du développement

C'est un truisme d'avancer que des pays au sud du Sahara ayant accédé il y a plus d'un demi-siècle à la souveraineté nationale ne peuvent espérer sur leurs propres forces pour devenir aujourd'hui des pays industrialisés et capables de rivaliser avec les vieilles puissances de ce monde. Pas seulement. Même assurer des conditions de vie décente à leur population. Pourtant dans ces pays, il existe un potentiel qui peut les conduire à égaler et peut-être à surclasser ces puissances. Un sous-sol qui regorge de minerais parmi les plus recherchés au monde. Des pays qui en possèdent en abondance au point que des spécialistes n'hésitent pas à recourir à l'expression «scandale géologique» pour les décrire. Il en va de même de la qualité des terres dont la fertilité excite la convoitise des agriculteurs de la plupart de ces puissances. Certains d'entre eux, usant d'artifices hautement blâmables et profitant de la naïveté des africains en viennent à truster en toute impunité ces terres. Des transactions iniques qui malheureusement sont favorisées par le défaut du nerf de la guerre et de l'expertise, ce qu'on nomme par des cadres à fort potentiel. Leur absence constitue un lourd handicap pour ces pays qui aspirent à la prospérité. Il leur est difficile de parvenir à rattraper leur retard en contemplant leur nombril. Aussi doivent-ils recourir à l'aide internationale afin d'obtenir les ressources dont ils ont besoin en vue de la transformation de l'énorme potentiel qui les caractérise. La coopération multilatérale ou bilatérale peut concourir à la réalisation de cet objectif. Notre pays, sous l'impulsion du président de la République, Denis Sassou N'Guesso ne fait mystère de sa volonté de faire de la diplomatie un outil au service du développement. Cette volonté est clairement affichée dans les documents qui orientent la politique générale du pays et autant lors des tribunes internationales, aussi bien sous- régionales comme la CEMAC ou mondiales à l'instar des Nations-Unies. Elle ne souffre d'aucune ambigüité. Bien au contraire, elle est appréciée. Cette volonté se concrétise par la place que notre pays occupe sur la scène internationale où on lui voue un respect sincère. Les nombreuses invitations adressées chaque année au chef de l'Etat par ses homologues étrangers pour des visites officielles dans leurs pays respectifs attestent de cette place. Ces visites se terminent souvent par la signature de nombreux accords qui permettent à notre pays souvent de monter d'un palier dans ses efforts vers la prospérité. La construction de la route lourde Pointe-Noire-Dolisie-Brazzaville, le renforcement de l'offre énergétique qui est passée de 100 mégawatt à plus de 600 mégawatt, la modernisation des aérogares de Maya-Maya et de Pointe-Noire ou encore celle du ¨Port Autonome de Pointe-Noire peuvent être considérés comme la traduction de cette diplomatie. On sait que les premières réalisations citées ont été rendues possibles grâce aux missions officielles que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a effectuées en Chine il y a quelques années. Il serait fastidieux d'énumérer toutes les réalisations qui sont le résultat des efforts diplomatiques de notre pays. Mais on peut se permettre de faire état de ce gigantesque projet qui a été conclu entre le Congo et la Russie lors du tout dernier voyage du chef de l'Etat en Russie. Il s'agit de la construction d'un oléoduc à partir du port maritime de Pointe-Noire jusqu'à la partie septentrionale du pays. On s'imagine aisément les bouleversements que pourrait susciter la traduction dans les faits de cet accord. Il n'est pas superflu de rappeler qu'au cours de la même visite, les deux parties sont parvenues à conclure de nombreux accords au nombre desquels ceux relatifs à la défense.

Après ces quelques lignes, il n'est plus possible de soutenir que le Congo est un Etat vassal. Le faire serait le comble de l'hérésie. Mais au moins on aura saisi le sens des visites du chef de l'Etat à l'étranger.

Laurent Lepossi

L'ACCÈS À L'ESPLANADE DU CNRTV DONNE DU TOURNIS AUX USAGERS DE LA ROUTE

Depuis plus de trois ans, l'entrée à l'esplanade du centre national de radio et de télévision (CNRTV) à Nkombo, est devenue un exercice à risques. Il faut beaucoup d'imagination aux usagers de la route, surtout les conducteurs de gros véhicules en provenance du nord Congo ou du Lycée Thomas Sankara, pour se frayer un passage entre deux trous béants. La moindre inattention peut conduire au pire. Mais comme d'habitude, le fait est devenu banal et ne préoccupe personne.

Chaque jour, des cortèges funèbres empruntent cette voie, en vue des enterrements à Itatolo. De même, c'est par là qu'entrent la plupart des cargaisons de vivres, matériaux de construction et de carburants, en provenance de Pointe-Noire. C'est aussi par le même passage que transitent les produits agricoles et le bois venant des localités du nord du pays, ainsi que du Cameroun. Tous les jours, les Brazzavillois passent et repassent ici, sans penser au pire. Et ce pire a failli se produire lundi dernier quand, un bus de la Société des transports publics urbains a été pris au piège à cet endroit, après avoir raté sa manœuvre. Vraisemblablement, le conducteur du bus n'est pas un habitué de ce tronçon; il n'a pas su jongler, en plaçant les roues de son véhicule entre deux dalles cassées,devenues de gros pièges; des pièges qui ont causé tant de dégâts. Le pire a souvent été évité lorsque des véhicules transportant des liquides inflammables s'enfoncent et s'immobilisent dans ces trous béants. Mais, personne ne pense aux risques qui adviendraient un camion citerne, s'il venait à basculer et à déverser ces liquides dangéreux dans le quartier populeux de Nkombo.

Des trous qui donnent du tournis aux chauffeurs

Ce que l'on sait, c'est que de nombreux autres gros porteurs, ainsi que des taxis y ont passé des nuits, pris au piège dans les égouts laissés ouverts à quelques endroits. Un lourd tribut est payé par les conducteurs de taxis-motos qui finissent leur course dans ces égouts, surtout en période de pluie. Mais, ce qui est troublant, c'est l'indifférence qu'affichent les animateurs des services compétents, face à la dégradation galopante des voiries à ce point d'intersection eu égard au nombre impressionnant de véhicules qui y passent et repassent par jour.

D'aucuns pensent que les services concernés attendent qu'un accident grave se produise ou que les dégâts prennent de l'ampleur, pour agir ainsi qu'ils l'ont fait il y a peu, sur la route Nkombo-Moukondo.

J.D.

L'ÉCONOMIE CONGOLAISE AFFICHE DE TRÈS BONNES PERSPECTIVES

Après un taux de croissance quasiment nul de 2016 à 2017, 2019 par contre marque une nette césure avec un taux de croissance de 3,7%. Tous les grands clercs en la matière sont formels : le Congo va renouer bientôt avec un taux de croissance à deux chiffres. Les principaux indices qui permettent cet optimisme sont entre autres : l'augmentation de la production du pétrole avec l'entrée en production de Moho-Nord ; l'exploitation du minerai de fer de Mayoko ; le redécollage de l'industrie avec la matérialisation de la zone économique de Pointe-Noire et industrielle de Maloukou et surtout l'annulation de la dette congolaise contractée auprès de l'Etat chinois. A cela, il faut ajouter le récent accord de restructuration de la dette du Congo avec la banque chinoise Exim Bank. Bien que la liste soit loin d'être exhaustive, il s'agit néanmoins des signes qui prouvent que l'économie congolaise affiche de très bonnes perspectives.

Pour mémoire, après la contraction du PIB réel en 2016 qui était de -2, 8% et de -3, 1% en 2017, la relance de l'économie amorcée en 2018 devrait se renforcer en 2019 avec un taux de croissance de 3,7%, grâce à une hausse de la production de pétrole et de la remontée des cours pétroliers mondiaux. Même si certaines sources indiquent qu'une baisse de la production pétrolière due à l'épuisement de certains puits pourrait faire baisser la croissance de -0,1% en 2020, les déficits du budget et de la balance courante devraient s'améliorer, précisent d'autres sources dont Perspectives économiques en Afrique (PEA). Toutefois, l'inflation devrait être maîtrisée à 1,6% en 2019 et à 2% en 2020. En outre, les réformes engagées pour améliorer l'environnement des affaires au Congo et qui vont attirer naturellement des investisseurs, sont autant d'ingrédients qui augurent de très bonnes perspectives de l'économie congolaise.

La plateforme pétrolière de Moho-Nord

La très probable signature d'un programme avec le Fonds monétaire international en juillet 2019, conforte dans leurs certitudes tous ceux qui rêvent d'une sortie imminente du Congo de la zone de turbulences économiques et financières. Car, elle sera marquée par l'amélioration de la gouvernance qui est nécessaire au rééquilibrage macroéconomique, à la viabilité des finances publiques et à la bonne gestion de la dette ainsi que des dépenses. Autant d'éléments qui incitent tous les prospecteurs économiques à l'optimisme. Aujourd'hui, le Congo a en main toutes les clefs pour amorcer son décollage économique. Il n'y a plus rien qui l'empêche d'y parvenir, pourvu qu'il privilégie la discipline, l'orthodoxie économique et financière. En plus des immenses potentialités en ressources naturelles dont les forêts et les mines solides, liquides ou gazeux, il faut y ajouter la dette avec la Chine qui a non seulement connu une restructuration mais aussi une annulation pure et simple en ce qui concerne celle contractée auprès de l'Etat chinois.

L'information y afférente a été donnée par l'ambassadeur de Chine au Congo Ma Fulin, le 3 juin 2019 au terme d'une audience que le président de la République Denis Sassou N'Guesso lui avait accordée. Le diplomate chinois a tenu à préciser que la dette du Congo qui a fait l'objet d'une restructuration est celle qu'il a contractée auprès des privés chinois. C'est pourquoi, le Congo a signé l'accord y afférent avec la banque chinoise Exim bank. Cependant, la dette congolaise contractée auprès de l'Etat chinois, estimée a environ 20 millions de dollars, soit 10 milliards de FCFA a été purement et simplement annulée, a-t-il poursuivi. Quoiqu'il en soit, ces deux opérations constituent pour l'économie congolaise, une véritable bouffée d'oxygène, a indiqué l'ambassadeur de Chine au Congo, MA Fulin. Parlant de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire dont la Chine est le principal financier et le maître-d'œuvre, l'ambassadeur a affirmé que le projet avance normalement. Ma Fulin a en outre évoqué la lancinante question d'occupation anarchique des terres. Hormis cet écueil, les études de faisabilité se déroulent comme prévu. L'homme d'Etat chinois a déclaré que « *la Chine reste déterminée à apporter son soutien au Congo et à son président* ».

En plus des zones économiques et industrielles dont certaines sont entrées en production et d'autres actuellement en cours de construction, le Congo tisse avec beaucoup de bonheur son tissu industriel dans divers domaines. En tout cas, à l'allure où le secteur industriel prospère au Congo, il ne serait pas hasardeux d'affirmer que le taux de croissance à deux chiffres est à notre portée. Le récent séjour du ministre en charge de ce secteur Gilbert Ondongo dans les départements de la Bouendza, du Kouilou et de Pointe-Noire confirme bel et bien cette tendance. En effet, depuis que le Congo baigne dans la paix et a amélioré son environnement des affaires, des investisseurs se bousculent à sa porte. Il suffit de prendre pour référence, les huit accords y compris celui relatif à la sécurité, signés récemment à Moscou à la faveur de la visite de travail que le président Denis Sassou N'Guesso venait d'effectuer dans ce pays, pour conclure que le Congo est le futur eldorado en Afrique Centrale. Déjà en 2019, pour la première fois dans l'histoire du Congo, la cargaison de minerai de fer exploité à Mayoko dans le département du Niari a pu être exportée en Europe à la grande satisfaction des Congolais. Tous ces faits mis bout à bout montrent bien que les perspectives économiques du Congo sont très bonnes. Il ne reste plus qu'à se mettre au travail et à laver l'odeur des antivaleurs qui colle à la peau des Congolais pour espérer des lendemains meilleurs.

Alexandre Mwandza

La zone industrielle de Maloukou

Océan du Nord

La société Océan du Nord est désormais aussi sur les trajets Brazzaville - Sibiti et Brazzaville - Impfondo / Bétou

Pour les usagers de **Brazzaville – Pointe-Noire** les agences disponibles sont:

Agence de Mikalou, 1 rue Ango (Avenue de la Tsiemé

Agence Angola Libre, Avenue de l'OUA face Commissariat central Makélékélé

Agence de Moukondo-Mazala face à SNE

Agence de Moungali, 131 avenue des 3 martyrs non loin de Yoka Bernard

Pointe-Noire – Brazzaville

Agence Kouinkou, arrêt Zango
Agence OCH, avenue des bord-bord non loin du château

Agence Voungou, avecnue de la liberté, arrêt étage

Agence de Tié-Tié, arrêt Savon, non loin de la station SNPC

Contact :

05 728 88 33
06 627 66 40

Département du Pool

L'ETAT JAPONAIS VOLE AU SECOURS DES POPULATIONS DU POOL

La vie des populations du Pool ne cesse de s'améliorer. Des initiatives à leur profit se succèdent, grâce entre autres, au plaidoyer du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants (HCREC), une institution que dirige avec maestria Euloge Landry Kolélas. Ce dernier a négocié auprès du gouvernement du Japon, le projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durables dans le département du Pool. Il a procédé au lancement officiel de ce projet le 8 juin 2019 à Kinkala. On a noté la présence à cette cérémonie, d'Hiroshi Karube et de Korotoumou Ouattara, respectivement ambassadeur du Japon et représentante résidente de la Banque Mondiale, en République du Congo sans oublier le préfet du Pool Georges Kilébé et le président du Conseil départemental.

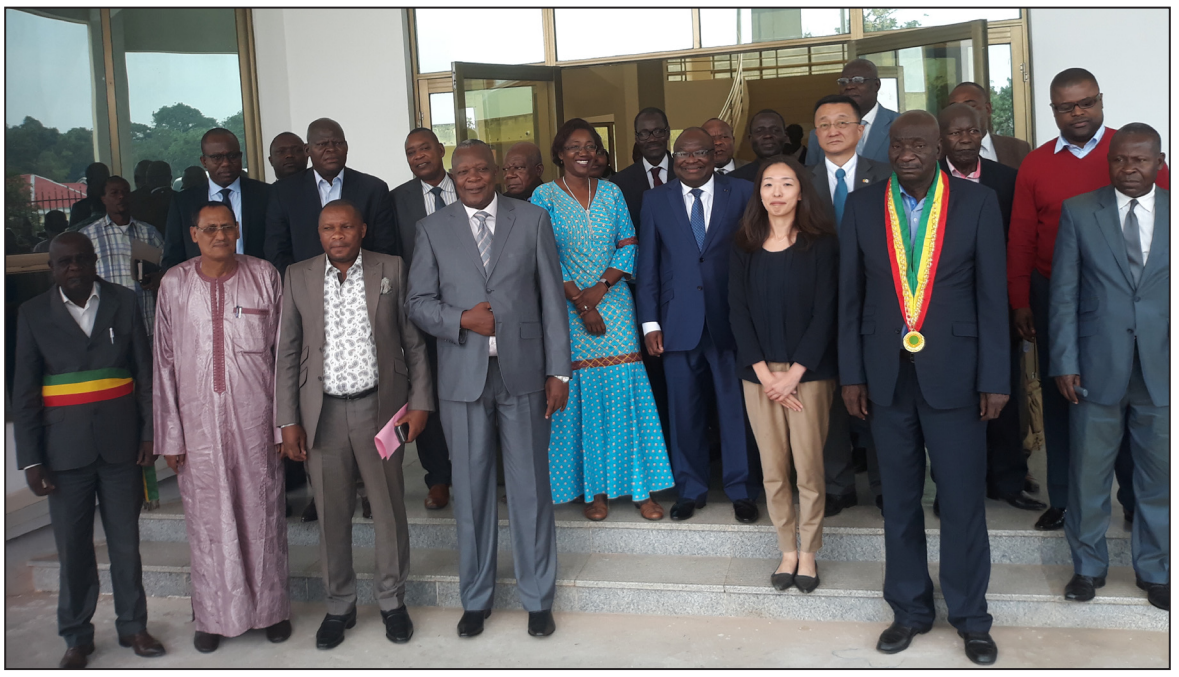

Photo de famille après la cérémonie de lancement

Ce don de l'Etat Japonais est de 2,75 millions de dollars US soit 1.325.000.000 FCFA, au profit des populations vulnérables du département du Pool. Le protocole d'accord entre les deux parties avait été signé en février 2018. Ledit don entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durables dans ce département, dont la gestion a consensuellement été confiée à la Banque Mondiale.

« *Ce projet qui vise à améliorer l'accès des populations affectées par le conflit, aux moyens de subsistance durables, permettra concrètement d'apporter un appui à la foi technique, matériel et financier aux ménages pauvres, aux groupes des femmes et des jeunes organisés en coopératives notamment dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture pour ne citer que ces composantes*», a expliqué Euloge Landry Kolélas.

Dans un premier temps, ce projet pilote prévu pour une durée de deux ans, ne concerne pas l'ensemble des districts du département. La cible est constituée de 1920 ménages répartis dans six villages situés dans trois districts. Il s'agit de Koubola et Linzolo (district de Goma Tsé Tsé) ; Yalavounga et Yangui (district de Kinkala) ; Missafou et Matensama (district de Mindouli). Le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants en appelle aux bénéficiaires de ce projet dans les localités précitées, « *à s'en approprier et à s'impliquer avec dévouement. Ce, afin de produire des résultats positifs escomptés, en vue de permettre aux autres villages du département du Pool, de bénéficier de l'extension tant souhaitée de ce projet* ».

Pour que ce projet favorise les opportunités économiques dans le département du Pool et pose les jalons d'un avenir prospère, la représentante de la Banque Mondiale met l'accent sur le travail associatif. «*Le principe qui doit guider la mise en œuvre de ce projet est celui de la participation communautaire*», a-t-elle suggéré avant d'ajouter que la dimension collective des actions à mettre en place, contribuera à renforcer le tissu social et par conséquent la paix. Pour Mme Korotoumou Ouattara, les populations locales, notamment les groupements des femmes et les associations des jeunes joueront un rôle majeur dans la mise en œuvre de ce projet. « *Les efforts qui seront déployés dans la mise en œuvre des activités de renforcement de capacités de ces groupements et associations, ainsi que la promotion des activités génératrices des revenus contribueront à l'autonomisation des femmes, des jeunes et donc à la réduction de la pauvreté* ».

L'ambassadeur du Japon a salué les efforts déployés par le gouvernement de la République du Congo, en faveur de l'amélioration de la situation socioéconomique des populations du Pool.

Dominique Maléla

VERS LA RELANCE DE LA CULTURE DU RIZ DANS LE PAYS

Un atelier consacré à l'élaboration de la stratégie nationale de développement rizicole s'est tenu récemment à Brazzaville, en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la promotion de l'industrie par l'agriculture.

Organisé par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, en partenariat avec l'Agence japonaise de coopération internationale, cet atelier a pour but de réduire la facture alimentaire, source de déperdition des devises, surtout dans le contexte de morosité économique dans lequel se trouve le pays.

Il marque également le lancement officiel des activités de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (Card), en République du Congo ainsi que la priorité du Plan national de développement (PND) 2018-2022 pour lequel le volet agricole vise l'essor des filières de production et des chaînes de valeurs.

(Photo les Echos du Congo Brazzaville)

En effet, la consommation du riz est en hausse au niveau des ménages congolais. Actuellement, les importations sont estimées à 69.000 tonnes par an, soit un équivalent monétaire de 10 milliards de FCFA annuels.

Le consultant régional de la Card, M. Ramilison Harifidy, a indiqué à cet atelier que «*L'importation du riz ne fait qu'augmenter au Congo. Et l'un des objectifs de cette relance est d'inverser la tendance. Au lieu que le pays importe, il devra plutôt produire le riz dont il a besoin*».

L'adhésion du Congo en mars dernier à l'initiative Card va lui permettre d'atteindre les objectifs de consommation, pour conquérir des parts du marché régional dans le cadre de l'exportation rizicole.

Le pays a pourtant une tradition rizicole avec les bassins de production connus tels que Ewo dans le département de la Cuvette Ouest, Kindamba et Vindza dans le département du Pool, Boko-Songho et Madingou dans le département de la Bouenza, Mossendjo et Makabana dans le département du Niari.

En 1980, la production nationale avait atteint 4.000 tonnes, avant de décliner à cause de la faillite de la filière, imputable à la fermeture brutale de l'Office des Cultures Vivrières (OCV), en raison des programmes d'ajustement structurel, rappelle-t-on.

Gulit Ngou

ANNONCE

Messieurs Litomo Daniel et Moubé Richard Fortuné informent parents, amis et connaissances que les obsèques de leur fille et cousine **Litomo Ndouo Estelle**, décédée à Brazzaville, le 29 mai 2019 auront lieu ce mercredi 12 juin 2019 au cimetière de Loukanga.❐

LE COMITÉ DE DIRECTION DU CHU-B CRIE HARO SUR L'HÉMORRAGIE FINANCIÈRE

Le système consistant à allouer une indemnité dite commission et comité, sous forme de rémunération pour leur collaboration aux agents de l'administration du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), cesse d'avoir cours au sein de cette institution.

C'est l'une des décisions de la session extraordinaire du comité de direction du CHU-B, qui s'est tenue à Brazzaville le 3 juin 2019, sous la direction de son président le professeur Jean – Rosaire Ibara. Entre autres points à l'ordre du jour de cette session : la question des indemnités liées aux sessions, le plan de formation, la création de la direction technique du CHU-B et la révision du cadre juridique.

Depuis son entrée en fonctions le 16 avril 2019, le nouveau directeur général du CHU-B, le canadien Sylvain Villiard et son équipe s'attellent à matérialiser une vision à savoir : « *offrir aux patients une vraie réponse à leurs besoins spécifiques de santé et redonner au CHU-B ses lettres de noblesse et la bonne notoriété qu'il a déjà connue dans les dernières décennies* ». Lorsqu'il prend les commandes du plus grand établissement hospitalier du pays, Sylvain Villiard fait un constat : des agents de l'administration perçoivent un supplément substantiel sur leur salaire, pour des activités jugées comme faisant partie de leurs tâches quotidiennes. Dans le souci de ne pas voir perdurer cet état de choses, ce dernier a soumis cette question au comité de direction, pour un examen en urgence.

Le Dg du CHU-B Sylvain Villiard et le professeur Jean – Rosaire Ibara

« *Au terme des débats et échanges fructueux, les administrateurs ont pris plusieurs délibérations, dont celle visant à mettre fin au système des commissions et comités* », indique le communiqué final des travaux de cette session extraordinaire.

Le même communiqué relève que les budgets étaient accaparés par l'administration, au lieu d'être dirigés aux soins des patients : «*ces commissions ne reposaient sur aucun texte réglementaire, délibération du comité de direction ou sur des interprétations erronées de textes* ».

La décision des membres du comité de direction du CHU-B, d'adhérer unanimement à cette recommandation a suscité un sentiment de joie, auprès du directeur général de cette structure. Cette décision a-t-il déclaré, « devrait avoir un impact substantiel sur le fonctionnement du CHU-B, dans la mesure où à travers ces commissions et comités, d'importantes sommes d'argent étaient allouées à l'administration. Ces sommes seront désormais utilisées pour des soins cliniques qui en ont grand besoin. Je mettrais dorénavant cet argent à la disposition des paramédicaux, des médicaux et principalement des patients », a déclaré Sylvain Villiard. Ce dernier a par ailleurs relevé qu'au CHU de l'université de Montréal au Canada, le pourcentage du budget réservé à l'administration ne dépasse pas 6% alors qu'au CHU B, ce pourcentage dépasse les 30%.

A propos de la formation, deuxième point à l'ordre du jour, l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du CHU-B en matière de ressources humaines a amené les membres du comité de direction du plus grand établissement hospitalier du pays, à décider du gel des formations. En effet, plus de 11% d'agents, soit 200 sur plus de 2000 sont actuellement en formation, pour des périodes allant de 1 à 5 ans. Le constat de la nouvelle direction en la matière est que ces formations ne tiennent pas compte des besoins de chaque service.

Le but des formations étant de renforcer la qualité et la quantité des soins planifiés du CHU-B, «*dorénavant les investissements dans ce domaine, seront priorisés en fonction de l'offre des soins aux patients et suivant la priorisation du projet d'établissement hospitalier et le plan de main d'œuvre qui en découlera et non sur une base personnelle* », a décidé le comité de direction.

Cette même instance a autorisé la création de la direction des services techniques. Ladite direction permettra de gérer adéquatement les défis techniques et la coordination des nombreux chantiers prévus dans le cadre du renforcement du CHU-B. En effet, une enveloppe de 5 milliards de F CFA sera affectée à la réhabilitation de l'immeuble, dans l'investissement de 12 milliards de FCFA attendue de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC). « *Ces chantiers interviendront dans un hôpital en fonctionnement et qui ne peut arrêter son offre de services de soins à la population au cours de sa réhabilitation. Ce qui obligera une gymnastique très difficile et donc, une planification et une coordination fine et rigoureuse. La direction des services techniques aura un rôle capital à jouer courant cette période*».

L'entrée en fonction de la nouvelle direction marque le début d'une nouvelle ère pour le CHU-B. L'une des caractéristiques de cette nouvelle ère est la révision du cadre juridique. Les membres du comité de direction ont été édifiés sur la finalisation de l'actualisation des textes règlementaires du CHU-B. En outre, il sera également question pour la nouvelle équipe de direction, de recentrer ses efforts sur l'offre des meilleurs services aux patients. Ce, en se tournant progressivement vers de nouvelles pratiques, qui remettront le patient au cœur des préoccupations. La restauration de cet établissement sanitaire se traduira dans un futur proche, par l'annonce de plusieurs décisions d'ordre clinique et administratif. Le communiqué final indique qu'avec ces décisions «*débute le nouveau programme du CHU-B intitulé le patient au cœur des préoccupations du CHU-B, cher au nouveau directeur général, M. Sylvain Villiard* ».

Dominique Maléla

Recherche scientifique

LA MÉDECINE TRADITIONNELLE, UNE PISTE POUR LUTTER CONTRE L'INACCESSIBILITÉ DES MÉDICAMENTS

La médecine traditionnelle constitue une piste pour lutter contre les problèmes d'accessibilité et de disponibilité des médicaments en Afrique, en particulier pour les populations congolaises, a indiqué dernièrement à Brazzaville, le ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, M. Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

Il a fait cette déclaration à l'ouverture de l'atelier international sur les phytomédicaments qui réunissait des chercheurs congolais et burkinabés dans la capitale congolaise. Pour lui, les plantes médicinales représentent la plus grande source de substances naturelles utilisées par la médecine traditionnelle. M. Coussoud-Mavoungou a notamment précisé que plusieurs défis restent à relever par la communauté scientifique, parmi lesquels la mise en place du cadre juridique et réglementaire et le renforcement du cadre institutionnel, le renforcement de la collaboration entre les praticiens de la médecine conventionnelle et ceux de la médecine traditionnelle, le renforcement des capacités de recherche ainsi que l'amélioration de l'offre scientifique, la réalisation des travaux de recherche sur la caractérisation, la domestication et la valorisation des plantes médicinales.

De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (Oms) au Congo, M. Lucien Manga, a souligné que les plantes médicinales représentent une grande opportunité de développement de la production locale des médicaments. « *Elles constituent une voie sans conteste pour l'amélioration de l'accès aux soins de santé, notamment dans un contexte où les revenus des populations sont limités* ». Dans la région africaine, a-t-il dit, l'Oms estime qu'environ 80% des populations dépendent partiellement ou totalement des systèmes médicaux traditionnels pour satisfaire leurs besoins en soins de santé.

« *C'est pourquoi, l'Oms considère que la médecine traditionnelle et donc l'utilisation des plantes médicinales*

comme une alternative de choix pour l'atteinte de la couverture santé universelle», a fait savoir M. Manga, ajoutant que le Congo, de par son contexte biographique, regorge d'un potentiel inestimable en matière de plantes médicinales. En outre, il a souhaité qu'à l'issue de cet atelier, une plateforme soit mise en place, en vue d'identifier une série de plantes médicinales à potentiel thérapeutique pour servir d'amorce au développement des médicaments qui intégreront la liste nationale des médicaments essentiels.

Pour sa part, le directeur général de l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSSA) du Burkina Faso, M. Silvin Ouedraogo, a dit que «*nous sommes dans une période où les systèmes économiques et les valeurs sociales sont en pleine mutation. Cela est plus qu'une vision prospective et anticipatoire qui constitue à nos yeux, une réponse, une exigence pressante que nous impose notre quête commune de la santé pour tous* ».

Louant l'accord de partenariat entre son Institut et l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSSA) du Congo, M. Ouedraogo a signifié que leur grande expérience permettra de parvenir à des propositions idoines pour le bien-être des populations des deux pays. Pour le directeur de l'IRSSA, le Pr Charles Gombé Mbalawa, cet atelier est le résultat d'une volonté commune de former et se former, s'entraider, être utile et pour croire aux principes qui guident les chercheurs.

Conclu depuis le 29 février 2019 pour une durée de cinq ans, l'accord entre l'Irss du Burkina Faso et l'Irssa du Congo a pour objectif de fixer, dans le cadre d'appui à la recherche en sciences de la santé, des termes de collaboration scientifique et technique dans les domaines d'infectiologie de terrain, de la biodiversité, des phytomédicaments et de la formation des personnels.

Gulit Ngou

PARADOXES

◆Des boutiques fermées en fin du ramadan

Chaque neuvième mois du calendrier islamique, les musulmans observent le Ramadan. C'est une période de jeûne et d'abstinence de nourriture, de boisson, de tabac et de relations sexuelles du lever au coucher du soleil. A la fin de ces moments de privations, les adeptes d'Allah organisent une fête. A Brazzaville, la fin du ramadan a eu lieu le 04 juin dernier. Ce jour-là les boutiques et les magasins sont restés fermés toute la journée. De nombreux clients n'ont pu faire leurs achats. Ce constat prouve une fois de plus que le secteur informel est tenu par des étrangers qui sont pour la plupart des musulmans. Une situation analogue est également observée lors de la Tabaski, une autre fête musulmane au cours de laquelle des moutons sont égorgés en guise de sacrifice. En voyant toutes les boutiques fermées comme si la ville était morte, un sujet ouest-africain a dit dans un français approximatif : « *les Congolais font la bouche pour rien, c'est nous qui commandons le commerce dans ce pays* ». Dans notre ronde, nous avons rencontré un agent des impôts qui devait sillonner les boutiques. Ce dernier a affirmé que c'était pour lui une journée chômée qu'il avait passée dans son bureau.

◆La maladie du retard

Cette maladie a été une fois de plus diagnostiquée le 03 juin dernier lors de la tenue du comité de direction du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. L'ouverture de la réunion était prévue à 9H00. Le directeur général du Chu et son équipe ont été ponctuels. Comme leur chef, ils ont montré l'exemple en arrivant dans la salle de conférences du ministère des affaires étrangères à 08h30, conformément à l'heure limite édictée par le programme. Cependant, les membres du comité de direction quant à eux, sont arrivés chacun à son heure. A leur arrivée, ils ont été accueillis tour à tour par le Canadien qui s'est substitué en agent de protocole. Le dernier membre du comité de direction a mis pied dans la salle à 10h15. Le quorum étant atteint, la réunion s'est ouverte avec un retard de plus d'une heure. Peut-on atteindre l'émergence avec un tel comportement ? Ne dit-on pas qu'un pays dont les habitants sont atteints de la maladie du retard ne peut pas aspirer au développement ?

◆Un innocent assassiné dans un jardin

La scène se passe à Matabataba, un village du district de l'Ile Mbamou où deux jardiniers se disputaient un espace pour le maraîchage. L'un d'eux surnommé Epolou a demandé à son collègue de lui céder l'espace qu'il utilisait pour le maraîchage. Au cas contraire, il lui montrerait de quel bois il se chauffe. Voyant que son collègue avait refusé sa proposition, il a résolu en complicité avec d'autres personnes de l'assassiner sur son jardin où il se rendait chaque jour pour travailler. Ceux qui devaient exécuter le meurtre ne savaient pas que l'autre jardinier avait sollicité les services d'un jeune homme venu d'un autre village pour l'aider à faire du maraîchage. En se rendant sur les lieux les exécutants ont trouvé sur le terrain le jeune homme vêtu de la tenue de travail de son patron, ils l'ont pris pour le jardinier et l'ont froidement abattu. Monsieur Epolou, le commanditaire du meurtre, qui ne savait pas qu'un innocent était assassiné en lieu et place de son collègue, se réjouissait.

Curieusement, il était surpris de rencontrer ce dernier qui venait d'informer le chef du village de la disparition mystérieuse du jeune garçon dont le corps sans vie a été retrouvé un jour après sous les roseaux. La police étant informée, a envoyé ces agents sur le lieu du crime. Ces derniers ont mené des investigations et ont réussi à interpeller sept hommes. Ces derniers sont soupçonnés d'avoir ôté la vie à un jeune homme innocent pour une dispute de terrain dans un milieu où il y a suffisamment d'espace pour des activités maraîchères. Actuellement les présumés assassins qui sans nul doute feraient partie du réseau des personnes ayant perpétré le meurtre sont à la maison d'arrêt pour répondre de leur acte criminel.

◆Des clients pour l'alcool frelaté

L'alcool frelaté est vendu un peu partout dans la ville capitale. On trouve ces produits altérés dans plusieurs endroits dont des petits hangars.

A l'ombre des manguiers ou en plein air, ces boissons que les amoureux de ces lieux appellent « tsouèkè » sont également proposées. Parmi ceux qui fréquentent ces lieux figurent des personnes de toutes les couches sociales. On observe pratiquement les mêmes personnes dont certaines ont tissé des liens d'amitié pour se partager entre autres, des verres d'alcool de maïs communément appelé « Bonganda ». D'autres sites de consommation, à l'instar de celui situé sur la rue Okoyo, à côté des tombes du cimetière de la Tsiémé, servent de fumoirs à ces ivrognes qui ont développé une dépendance à ces produits frelatés. Ces boissons de fabrication douteuse sont à l'origine de plusieurs maladies dont la cirrhose de foie.❐

Education

COLLINET MAKOSSO MÉCONTENT DU COMPORTEMENT DES CUISINIERS DU LYCÉE D'EXCELLENCE DE MBOUNDA

Les candidats inscrits au CEPE, BEPC et BAC se disent prêts à affronter les épreuves. C'est la conclusion tirée par le ministre de tutelle Anatole Collinet Makosso au terme de sa visite prélude aux examens d'Etat qui l'a conduit à Pointe-Noire, au Kouilou et au Niari. Cette bonne note n'a pas occulté son coup de sang au lycée d'excellence de Mbounda où une frange d'agents a confondu le milieu scolaire avec le milieu d'agitation syndicale, anarchique ou politique.

La série des examens d'Etat session de 2019 à l'enseignement général s'ouvre le 13 juin prochain par le Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE). Son clou sera marqué en août, par le concours d'entrée aux lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo. Les inscrits au baccalauréat affronteront les premières épreuves le 18 juin, tandis que les candidats au BEPC amorcent l'examen le 2 juillet.

Le ministre a réalisé qu'à deux semaines du baccalauréat, les candidats font les travaux dirigés. Pour le BEPC qui aura lieu dans un mois, il a été noté que certains chapitres seront achevés sous peu dans quelques établissements. Pour jauger le niveau des élèves du Kouilou, Anatole Collinet Makosso a échangé avec les candidats au baccalauréat inscrits à Mvouti. Ensemble, ils ont traité d'un sujet de philosophie. Cette démarche a été reprise dans le Niari. Au collège Saint Paul et au lycée de Dolisie, il s'est convaincu de la maîtrise

Le ministre A.Collinet Makosso à Mbounda

du programme et de la capacité des élèves à restituer les connaissances. En outre, le ministre qui a apprécié les résultats des examens test a été mis au parfum des difficultés qui ont influencé les rendements des enfants.

Après avoir écouté les enseignants, le ministre a insisté sur la méthodologie pédagogique censée fixer au mieux les connaissances au niveau des apprenants. « Dans l'ensemble, on est satisfait de ce que l'année qui touche à sa fin s'est bien passée. Dans la plupart des cas, le personnel enseignant et les élèves ont été exemplaires (…) Nous demeurons confiants quant à la préparation des élèves. Toutes les conditions sont réunies pour que les évaluations se déroulent normalement. Les enfants sont déterminés à donner le meilleur d'eux-mêmes. On peut espérer que nous pourrons avoir de bons résultats cette année et peut-être meilleurs que l'année dernière », a déclaré Anatole Collinet Makosso.

L'espoir malgré la fausse note de Mbounda

Le sentiment de satisfaction dégagé à la lecture des préparatifs des examens d'Etat s'est malheureusement mêlé à l'amertume face aux récents agissements d'une frange du personnel du lycée d'excellence de Mbounda. Dans cette prestigieuse école stratégique, le ministre a fustigé l'agitation menée par un groupuscule d'agents. Ils ont affamé les élèves, pour manifester leur mécontentement. Pour le gouvernement, ce personnel a joué avec le feu et il en paiera le prix. «*En sept ans, il n'y a jamais eu de retard de paiement du personnel du lycée d'excellence de Mbounda. Pour un petit retard dû au fait que le pays traverse une période difficile, vous avez décidé d'affamer les enfants. De tels comportements ne sont pas tolérables* », a-t-il indiqué.

Les instigateurs de ce comportement antirépublicain ainsi que les metteurs en scène, c'est-à-dire ceux qui ont fermé le magasin, refusé de faire la cuisine laissant les enfants sans ration pendant une journée, seront punis, parce qu'ils ont « *confondu le milieu scolaire avec le milieu d'agitation syndicale anarchique ou politique* ». Il a déclaré qu'il est inadmissible que des compatriotes marchent à contre courant de l'autorité de l'État. L'incident est passé et l'ordre règne au lycée.

Mais Anatole Collinet Makosso est intraitable face à de tels dérapages. Il a prévenu qu'il ne protégera personne devant la rigueur de la loi. Il a néanmoins insisté sur la détermination du gouvernement à respecter intégralement le protocole d'accord avec les finalistes des écoles professionnelles et les parents d'élèves, ainsi que les engagements pris à l'endroit des prestataires et des bénévoles.

Marlène Samba

Soutenances des 1ères thèses de doctorat à la Faculté de droit

SIX ETUDIANTS EN LICE DECLARES DOCTEURS EN DROIT PUBLIC PAR LE JURY INTERNATIONAL

Pour la première fois dans l'histoire de la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi, les doctorants n'auront plus à se déplacer pour aller préparer et soutenir leurs thèses de doctorat dans les universités sœurs d'Afrique et d'Europe. Les conditions nécessaires sont réunies si bien que l'Université Marien Ngouabi, dotée aujourd'hui d'une formation doctorale en la matière, est désormais capable d'en assurer sur place au Congo.

En témoigne la série de soutenances de thèses organisées les 4 et 5 juin derniers à Brazzaville par cette formation doctorale de la Faculté de droit. A l'issue de cette audience solennelle, les six jeunes étudiants congolais postulant à ce titre ont été déclarés docteurs en droit public par le jury international qui a été présidé par le professeur Dodri Kokoroko, président de l'Université de Lomé au Togo.

Ces six impétrants qui ont soutenu avec brio leurs travaux, ont reçu des mentions très honorables avec félicitations du jury. Spécialisés en droit international public, en droit constitutionnel et en droit administratif, ils constituent ainsi la première génération de docteurs en droit, produits de bout en bout par cette faculté.

Il s'agit des docteurs Obounghat Okambessanga Wildan, Yombi Stéven Modeste dont les travaux de recherches ont porté respectivement sur « *Le contexte des ordres juridiques communautaires en Afrique noire francophone* » et « *La régionalisation du maintien de la paix et de la sécurité collectives en Afrique : cas de la CEEAC*». Nghoma Buittys Rolnafry çam'intéresse, lui, a travaillé sur « Le contrôle des actes de l'exécutif par le juge constitutionnel africain : cas du Bénin et du Gabon », pendant que Goma Kefrène Egron avait pour thème « *Le régime juridique de lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée* ».

Un des nouveaux docteurs au milieu du jury

La boucle a été bouclée par Atipo Oko Jordelin et Dziat Denis Svetia qui ont également fait honneur à la communauté universitaire, en défendant aussi brillamment leurs thèses sur « *Le service public et droit communautaire : étude comparée entre la CEMAC, l'UEMOA et l'UE* » et « *L'UA et les décisions du Conseil de Sécurité de l'ONU* ».

Dans le somptueux amphithéâtre 1600 plein à craquer, les universitaires, mais surtout les étudiants, en félicitant par acclamations les promus, ont qualifié ces six nouveaux docteurs de «*véritables combattants ayant résisté aux assauts répétés et aux armes de destruction massive*» ; allusion faite à l'avalanche de questions tranchantes des membres du jury qui tenaient justement à examiner dans les moindres détails le travail rendu par chaque candidat, afin de ne pas céder à la médiocrité.

A ce sujet, le vice-président de l'Université de Kara au Togo, le professeur Kpodar Adama, avait apaisé les uns et les autres dès l'ouverture de l'audience, en ces termes : « *croyez au droit qui sera dit. Il n'y a pas d'ambiguïté, il n'y a pas d'agitation. Il n'y a que le droit qui résout les problèmes auxquels les hommes sont confrontés* ».

Réagissant à chaud après la délibération de ces premières soutenances, l'un des lauréats, le docteur Obounghat Okambessanga Wildan a déclaré que « *l'émotion est grande, autant la satisfaction a atteint le paroxysme. C'est une satisfaction certes, mais c'est après un long parcours difficile, vu les réalités d'études à l'Université Marien Ngouabi que nous venons de surmonter* ».

Il a remercié les membres du jury et rendu un hommage mérité aux doyens honoraires de la Faculté de droit, les professeurs Placide Moudoudou et Godefroy Moyen considérés comme les deux artisans de cette formation doctorale qui «*nous a ouvert les perspectives d'une carrière de l'enseignement supérieur, et permis dorénavant de préparer et soutenir nos thèses sur place* ».

A ce propos, le professeur Kpodar Adama qui s'est dit satisfait des prestations de ces étudiants, a souligné qu'un autre travail reste à faire, d'autant plus que le suivi des jeunes docteurs est un impératif pour leur donner les moyens de gravir les marches du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), et de garantir l'avenir de la formation doctorale de Brazzaville.

Ces soutenances ont été parrainées par la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC).

Le jury a été composé d'éminents professeurs, à savoir Dodri Kokoroko, président de l'Université de Lomé (Togo), Kpodar Adama, vice-président de l'Université de Kara au Togo, Auguste Mampouya, professeur des universités basé à l'Université de Kinshasa (RDC), Placide Moudoudou, doyen honoraire de la Faculté de droit du Congo, Godefroy Moyen, également doyen honoraire de la Faculté de droit du Congo.

Rappelons que la Faculté de droit est le plus ancien des établissements de l'Université Marien Ngouabi et l'un des plus grands de par sa taille. Elle intègre les normes du système LMD avec trois départements: Licence, Master et Doctorat. Comptant environ 40 enseignants dont quatre de rang magistral, la Faculté de droit dispose de neuf salles de classe et trois amphithéâtres dont un en partage avec la Faculté des Sciences et Techniques, abritant ainsi 9.000 étudiants.

G.N.

HERVÉ DHELLO CONSACRE SON PREMIER LIVRE À DENIS SASSOU N'GUESSO

Avec un titre évocateur «Prophétie : Denis Sassou N'Guesso et la jeunesse», Hervé Cyriaque Thomas Dhello entre en littérature par la grande porte. Il consacre sa première œuvre à la personne et à l'œuvre du président de la République. L'auteur « *relate le fruit de ses recherches dans un langage simple, pouvant intéresser les lecteurs de tous bords* ». Ce livre vise en priorité la jeunesse congolaise, de plus en plus gourmande de connaissances parce qu'elle rêve d'un avenir meilleur.

L'ouvrage est reconnaissable par sa couverture verte et illustrée par le personnage central signant un document. L'auteur de cet ouvrage de 200 pages se dit au service de la mémoire collective, parce que dit-il, «*pour savoir où l'on va, il faut, d'abord, savoir d'où l'on vient! Le devoir de mémoire nous oblige à capitaliser les acquis du combat politique de Denis Sassou N'Guesso en tant qu'artisan de la démocratie en République du Congo. J'ai voulu ici, pardessus tout, montrer non seulement l'image de l'homme politique, mais aussi du père de famille et de l'africain qu'il incarne. C'est pourquoi, j'ai mis un accent particulier sur sa descendance, son combat, ses actions pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens, son implication dans la vie politique du pays, les valeurs de paix et de patriotisme ; ce que j'appelle le syndrome DSN* ».

Ce livre qui a valeur de témoignage, éveille les esprits distraits ; consolide les prérequis cognitifs de ceux qui en savent quelque chose, sur l'héritage considérable que Denis Sassou N'Guesso

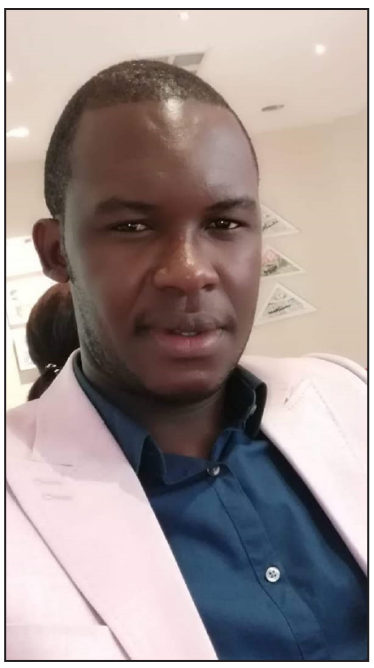

H.C. Thomas Dhello

lèguera, au temps opportun à la jeunesse congolaise, à l'Afrique et au monde pourquoi pas. Ce que nul ne dira mieux que l'auteur : « *j'offre à la jeunesse congolaise, l'opportunité d'écrire et de comprendre l'histoire loin des calomnies et de l'ignorance. En laissant libre cours à la critique intellectuelle, «Prophétie : Denis Sassou N'Guesso et la jeunesse», nourrit le débat autour des programmes de sociétés de Denis Sassou N'Guesso (…) et leur impact dans la vie des congolais. Des programmes lancés dans la prospective. Une prospective qui a pour préoccupation essentielle l'avenir* ».

Pour l'auteur, la jeunesse congolaise qui est à la croisée des chemins peut mal s'orienter. A ce titre, son livre apparaît comme une boussole. «*Il devrait être le catalyseur d'une véritable prise de conscience de la part de cette couche fragile de la société congolaise*».

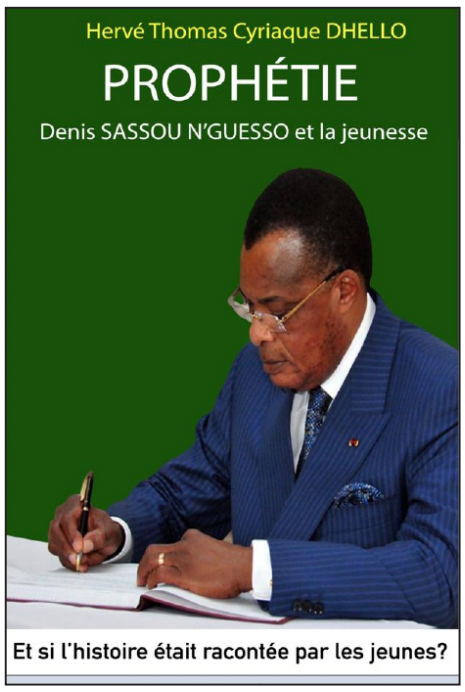

En effet, le terme prophétie, indique l'auteur, désigne la vision de Denis Sassou N'Guesso, pour l'avenir du Congo. « *Les valeurs de paix, la santé, l'éducation, la culture, l'art, l'agriculture, l'emploi, l'entrepreneuriat, le sport…, le Congo de demain se veut prospère et lancé dans une dynamique de développement inébranlable grâce à la force de sa jeunesse. J'ose croire qu'en lisant ce livre, le lecteur sera édifié sur la démarche de Denis Sassou N'Guesso visant à donner au Congo, une place favorable dans le concert des nations* ».

A la différence de tous les livres publiés sur la personne de Denis Sassou N'Guesso, Hervé Cyriaque Thomas Dhello est allé jusqu'au moindre détail, à la recherche de l'originalité. L'auteur du livre pense que Denis Sassou N'Guesso est un « *enfant de la brousse au parcours exceptionnel*», «*le père de l'alternance démocratique et de la démocratie au Congo*». Il salue « *son combat en faveur de la préservation des écosystèmes naturels*»; «*sa lutte pour la libération des peuples d'Afrique australe» ; «son combat pour le développement des infrastructures de base et l'industrialisation ou pour un pouvoir intergénérationnel*», Hervé Dhello enrichit son œuvre de ce qu'il connait et de ce qu'il a vécu ou vit de notre Chef de l'Etat.

Ernest Otsouanga

DES ANNUAIRES STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION ENFIN DISPONIBLES

La validation des versions définitives des annuaires statistiques de l'éducation a mobilisé du 20 au 25 mai à Brazzaville, les experts des ministères en charge de l'éducation, les partenaires techniques et financiers ainsi que la société civile. Ces documents de référence serviront de base à l'élaboration des nouvelles politiques en vue de l'amélioration de l'éducation et de l'application des réformes additionnelles.

Les annuaires statistiques de l'éducation offrent un panorama descriptif et chiffré des enseignements de base, supérieur et technique. Ces expériences inaugurales émanent d'un labeur pluri modulaire et commun du Programme alimentaire mondial, de la Banque mondiale, des ministères, de la société civile, du Fonds des Nations unies pour l'enfance, de l'Agence française du développement, des partenaires techniques et financiers. Elles incluent la collecte et l'apurement des données, la formation des cadres ainsi que la validation des versions provisoires.

Leur mise en œuvre intègre les objectifs partagés par le gouvernement, le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED) et les partenaires à l'éducation. A savoir, offrir une éducation de qualité à tous portée par des ressources humaines en nombre et qualité nécessaires et la mise en place d'un système éducatif performant. Ces documents de références récapitulent les données réelles de l'école congolaise au cours de l'année scolaire 2017-2018 pour l'enseignement général et technique et 2016-2017 pour l'enseignement supérieur.

Tous les paramètres ont été pris en compte dans les esquisses peaufinées par chaque ministère ont été pris en compte dans la version validée. « *L'objectif ultime de ces ateliers a consisté à valider avec l'implication des différentes parties prenantes, les documents provisoires des annuaires statistiques validés en interne par chaque sous-secteur concerné, entre le 18 mars et le 5 avril 2019* », a précisé le Coordonnateur du PRAASED, M. Calixte Kolyardo.

Pour parvenir à l'appropriation par la communauté éducative, la validation des annuaires statistiques des trois ministères en charge de l'éducation s'est déroulée en plénière. Dans une approche participative et inclusive, ces ateliers ont réuni les cadres de l'Institut national de la statistique, ceux des directions des études et de la planification ainsi que des autres directions centrales des trois ministères en charge de l'éducation. A en croire Jean Paulin Itoua Passinassé, directeur des études et de la planification au ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, les annuaires statistiques de l'éducation seront publiés chaque année, pour actualiser les données. « *A terme, ils consisteront en la collecte en temps réel des données. Le système éducatif congolais étant à l'orée des réformes importantes* ».

Une campagne de présentation, de vulgarisation et de dissémination est prévue pour leur appropriation.

A noter que la Banque mondiale, la coordination du PRAASED et du ministère de l'enseignement primaire, secondaire travaillent à la restructuration dudit projet. Selon la représentation de la Banque mondiale qui finance en partie le projet, cette option est consécutive à la crise financière qui secoue le Congo. Selon madame Korotoumou Ouattara, ce projet financé à hauteur de 30 millions de dollars qui a été déjà approuvé en 2016 par le conseil d'administration de la Banque mondiale a connu une application effective en 2017. Cependant, la revue à mi-parcours conduira à sa restructuration. « *Les activités qui devraient être financées par la contrepartie du gouvernement ne peuvent plus être faites. On est obligé d'utiliser les 30 millions de dollars en les redistribuant sur les activités prévues. Il faudra procéder à un recadrage par rapport aux contraintes budgétaires et déterminer ce qu'il faut financer en termes de construction de classes, d'achat de manuels et de formation continue* », explique la diplomate.

E. O.

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général de Rédaction
Bertin EKANI

Rewriter
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI, Georges ENGOUMA, Jules Débel, Gulit NGOU, Dominique MALELA, Ernest OTSOUANGA

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Les Dépêches de Brazzaville

Finale de la ligue africaine des champions

UNE INJUSTICE RÉPARÉE ?

Mardi dernier, au terme d'une réunion d'urgence tenue à Paris (France), la Confédération africaine de football (CAF) a annoncé que la finale-retour de la ligue africaine des champions sera rejouée après la coupe d'Afrique des nations sur terrain neutre.

Et pourtant, le 31 mai 2019 à Tunis, la coupe et les médailles avaient déjà été remises aux joueurs de l'Espérance de Tunis. Car, un peu plus tôt, leurs adversaires marocains avaient préféré quitter le terrain suite à l'invalidation de leur but sans consultation du Var (arbitrage vidéo). Un incident fâcheux qui a fait que le président de la confédération africaine de football, le malgache Ahmad Ahmad, convoque une réunion d'urgence essentiellement pour se prononcer sur la question. Finalement, l'instance suprême du football dans le continent noir a opté de faire rejouer ce match et, en plus, sur terrain neutre. La décision de faire rejouer le match, évidemment, n'est que justice. Car suite à la revendication des joueurs marocains l'arbitre se devait de se référer aux images de la vidéo comme cela se fait ailleurs. Mais cyniquement,

l'homme en noir a tout simplement décidé de son plein gré d'annuler le but. Ce qui, aux yeux de la partie marocaine, est apparu comme un précieux coup de pouce en faveur des Tunisiens. Tout simplement, le Wydad de Casablanca a décidé de quitter le terrain en guise de protestation contre un arbitrage partisan.
Néanmoins, quelque part, il y a là comme une injustice car l'Etoile de Sahel ne peut pas bénéficier des avantages que confère le fait d'évoluer à domicile. Wydad de Casablanca à l'aller, a évolué à la maison et même s'il n'a pas gagné (1-1), il a néanmoins eu cette chance. Une chance dont l'Espérance de Tunis n'aura pas alors que la faute est plutôt celle de l'équipe arbitrale. Certes, dans ces conditions-là, il se pose un problème d'animosité susceptible de mettre en péril la sécurité des joueurs marocains. Mais la fédération tunisienne de football devait être placée devant ses responsabilités pour assurer comme il se doit la sécurité de la délégation marocaine au risque de se faire sévèrement sanctionner en cas d'impair.

L'arbitrage en Afrique, un vrai problème

C'est vrai que partout dans le monde l'arbitrage est gangrené par la corruption, le sentimentalisme et l'incompétence. Mais, en Afrique, le phénomène connait une ampleur qui dépasse l'entendement. Il y a, pourtant, des sanctions allant jusqu'à la radiation. Mais il semble que bon nombre d'arbitres africains soient incapables de cracher sur l'argent sale. Apparemment, en Afrique, on va à l'arbitrage pour se faire les poches et préparer une retraite tranquille. Ils s'arrangent à porter certains pays ou certaines équipes à bout de bras. Cette année, par exemple, la Renaissance Sportive de Berkane, équipe d'un membre influent de la Confédération africaine de football, a bénéficié de pas mal de coups de pouce alors que quelques incidents ont été enregistrés.
Mais là, les faits sont passés comme une lettre à la poste. D'où la nécessité de disposer d'un solide parapluie pour échapper à la justice de la CAF. Les Sénégalais de Jaraf gardent un très mauvais souvenir de leur passage à Berkane tout comme d'autres marocains, ceux du Raja de Casablanca. C'est dire qu'en Afrique il y a des terres qui ne méritent pas d'être fréquentées. Pour revenir au sujet qui fait aujourd'hui l'actualité, l'arbitre n'avait rien à perdre en allant consulter la Var. mais il a plutôt choisi la fermeté. Une fermeté qui a eu l'air d'un ferme coup de pouce en faveur de l'équipe locale. Il se dit que la var était en panne. Est-ce possible de croire à une telle version, comment a-t-on démarré une rencontre d'une telle importance sans s'assurer que tout était prêt ? Alors, ne peut-on pas penser que même les arbitres du var étaient dans le coup ? Simplement, pour dire qu'en Afrique tout est possible. Toutefois, on peut se satisfaire de ce que la Confédération africaine de football ait enfin décidé de rendre justice, ce qui sonne comme une injustice réparée.

Georges Engouma

Vie de stars du football

NEYMAR JUNIOR, LE VRAI NOUVEAU FEUILLETON DE L'ÉTÉ

C'est parfois dur d'être une star de football car il n'y a pas de vie privée. Tout est suivi à la loupe et le moindre impair est amplifié à des proportions inimaginables. C'est le cas aujourd'hui avec le brésilien Neymar Junior, accusé de viol.

Avant lui, le portugais Cristiano Ronaldo a lui aussi été victime d'une mésaventure pareille. L'affaire traîne encore au niveau de la justice américaine car la plaignante est originaire de Las Vegas. Mais avec l'affaire Neymar Junior les stars de football sont vite perçues comme des obsédées sexuelles. Toutefois n'y a-t-il pas, là-dedans, comme un jeu malin pour se faire de l'argent ? Il semble, cependant, que Neymar Junior et sa partenaire étaient plutôt consentants pour faire l'amour. Mais la jeune dame l'exigeait avec capote pour éviter tout désagrément.
Mais, apparemment, le footballeur voulait le corps à corps pour mieux sentir l'autre. C'est de là que tout est parti. Neymar aurait forcé pour aller jusqu'au bout de ses désirs. La partenaire a-t-elle piégé Neymar ? Dans tous les cas, la jeune dame a pris son mal en patience. Elle a évité de faire éclater le scandale à Paris où elle était sans doute aux bons soins de Neymar Junior pour ne le révéler qu'au Brésil. Mais le moment a, peut-être, été mal choisi car le Brésil prépare « sa » Copa América. Elle court donc le risque de se mettre à dos tout le Brésil du football. Là-bas, le ballon rond est une religion qui met le pays tout entier sens dessous-dessus. Neymar Junior, lui-même, est un patrimoine national. On l'adore et on ne jure que par lui : Néanmoins, cette affaire divise le Brésil. Le président de la CBF (confédération brésilienne de football) soutient pour sa part fermement le joueur.
Alors que son vice-président aurait aimé que le joueur n'intègre pas la Seleçao. Il le rend responsable de tous les malheurs du Brésil. Dans un pays où les femmes sont violées toutes les onze minutes,

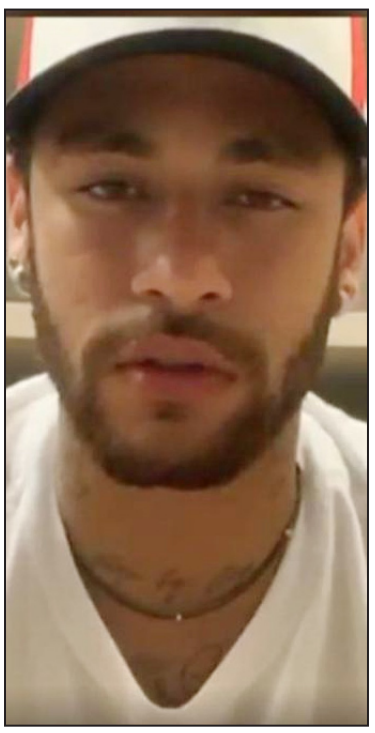

cette affaire fait cependant grand bruit. Il y a que l'ancien capitaine de la Seleçao n'est pas vraiment un saint. En dehors de quelques attitudes inconvenantes sur le terrain il s'est fait récemment déposséder de son brassard de capitaine pour avoir agressé un supporter du Paris Saint Germain après la défaite en finale de la coupe de France face au Stade rennais. Mais même à 27 ans, Neymar Junior reste toujours enfant. Car voyez-vous, il s'est permis de diffuser sur les réseaux sociaux des photos nues de son accusatrice. Ce qui, au Brésil, l'expose à une condamnation de sept ans de prison ferme.
Mais, parce qu'il est Neymar Junior, il se croit tout permis. On le dit capricieux, imprévisible, arrogant et gonflé sans doute parce qu'il porte la veste d'enfant gâté. Et comme le président de la République en personne lui apporte un soutien inconditionnel, on imagine comment cette affaire pourrait prendre fin.

Quel avenir pour Neymar Junior ?

Mercredi dernier, Neymar Junior a précipitamment quitté le terrain du match amical Brésil-Qatar (2-0) sur une blessure. On ne peut pas ne pas s'interroger sur la fragilité actuelle de la star auriverde. Quelque temps auparavant il avait déjà abandonné ses co-équipiers au terme d'un tir manqué à l'entraînement. N'est-ce pas là la conséquence du poids du scandale actuel ? Seulement, depuis qu'il est au Paris Saint Germain, Neymar Junior ne fait qu'accumuler des blessures. Mais pourquoi donc ce n'était pas le cas au FC Barcelone ?
Apparemment là-bas, aux côtés de Lionel Messi et Luis Suarez, il était prioritairement concentré sur le football. Or, à Paris, on sent comme le réveil de tous ses défauts. Blessures à répétition, voyages inopinés au Brésil, indiscipline tactique sur le terrain, menaces contre les adversaires bref Neymar Junior veut se passer pour acteur principal sur le terrain ou en dehors. Il veut porter la veste d'extra-terrestre. Toutefois, il ne pourra prendre part à la Copa America 2019. C'est pour cela, sans doute, que Zinedine Zidane n'en veut pas au Real Madrid. En revanche Fiorentino Perez, le président des Merengues, est fou amoureux du phénomène brésilien. A-t-il pour autant changé d'avis sur le joueur après cette affaire de viol ? Sûrement pas. Mais quoiqu'il en soit, Neymar Junior ne peut que diviser en ce moment. Son talent fait que tout le monde l'admire et l'aime. Mais c'est un talent à discipliner alors que la moralité est tout simplement déplorable. Alors, quel choix porter entre l'homme et le joueur ? C'est le dilemme qui risque fort de perturber l'avenir du joueur.
Après un premier épisode au Fc Barcelone, le feuilleton Neymar se poursuit cette fois au Brésil. Mais quand s'arrêtera-t-il ?

Nathan Tsongou

Des guerres qui ne disent pas leur nom

PLEIN D'ÉPINES AUTOUR DE L'ESPACE SPORT

Personne n'ose en parler alors qu'il se passe pas mal de choses peu orthodoxe autour du département des sports. Mais on se montre du doigt, on se marche sur les pieds, on se place les peaux de bananes sous les pieds mais l'abcès reste désespérément en l'état. C'est peut-être, l'harmonie au sein de l'équipe gouvernementale qui prend un coup.

L'élite sportive, comme chacun sait, exige la participation de toutes les couches sociales mais particulièrement de la jeunesse avec les écoliers, les élèves et les étudiants qui sont surtout gérés par les ministères des enseignements. C'est là que se situe l'origine d'une guerre combien féroce et acharnée entre le secteur de l'enseignement et le ministère des sports. Le premier secteur dit ne pas avoir d'obligation vis-à-vis de son homologue du sport qui peut puiser à la cité, à l'armée ou ailleurs. Car l'enseignement dispose de tous les moyens pour façonner des têtes pleines et bien faites. C'est ainsi qu'en fertilisant l'imagination, l'enseignement peut parfaitement fonctionner en interne sans avoir besoin de l'implication du secteur du sport. Les enseignants du sport étant, eux-mêmes, les produits des ministères des enseignements. Voilà pourquoi, ouvertement, ils revendiquent l'appartenance de l'Education Physique et Sportive (EPS), de l'office national des sports scolaires et universitaires (O.N.S.S.U) et des compétitions qui s'y rattachent. C'est ainsi qu'à un moment donné la coupe coca-cola avait été lancée pour faire concurrence aux jeux de l'O.N.S.S.U. On dirait que c'est le budget de l'O.N.S.S.U. qui est dans le viseur.

Le sport, qui a aussi la responsabilité de l'éducation physique et sportive avait alors tenté le rapprochement pour arrondir les angles mais la résistance persiste et les jeux de l'O.N.S.S.U ont parfois souffert de boycotts. Et non seulement cela, l'institut national de la jeunesse et des sports (I.N.J.S) est menacé d'éclatement alors que sa gestion était avant tout une affaire du ministère en charge des sports. La partie «jeunesse» tient désormais à installer elle-même son administration et cela oblige la séparation de l'I.N.J.S en deux structures différentes. Mais voilà que, depuis un moment, l'administration du lycée de la Révolution a obtenu l'appartenance du gymnase sportif érigé au sein de cet établissement. Là au moins la chose paraît un peu tordue car ce gymnase a été construit pour le sport d'élite à l'occasion des onzièmes jeux africains de 2015. En raison de quelques difficultés pour trouver l'espace libre, il a fallu se résoudre à placer cette infrastructure sportive ultra-moderne dans cet établissement. Mais le budget qui a permis cette opération était celui des jeux africains et non celui du lycée de la révolution ou de l'enseignement. Apparemment, c'est la raison du plus fort qui a prévalu. Car, en principe, une fois les travaux terminés le constructeur se devait tout simplement de remettre les clés au département des sports pour utilisation. On ne comprend donc pas ce qui se passe.

Des problèmes aussi au complexe sportif la concorde

Il nous avait été donné, dans l'une de nos précédentes livraisons, de nous en prendre au ministère en charge des sports dont le marketing concernant le Complexe Sportif la Concorde paraissait complètement défaillant. Mais la réalité est que le sport, à Kintélé, ne gérait que les stades alors que l'hôtel appartiendrait à une société privée. Mais comment cela s'explique-t-il? Ici, c'est motus et bouche cousue. C'est un gros mystère autour de cette histoire qui, sans doute, fait que le complexe soit présentement fermé ! Mais, là aussi, la logique aurait voulu qu'à la fin des travaux les clés soient remises au ministère en charge des sports. Du fait que ce secteur soit budgétivore, le marketing aurait fait que l'argent rentre au trésor au lieu qu'il en sorte comme ce fut le cas il n'y a pas si longtemps.

C'est ainsi que le ministre des sports et de l'éducation physique tient à y voir clair. Aussi a-t-il pris la ferme décision de suspendre l'organisation de toutes les activités là-bas ainsi que l'utilisation de l'hôtel. L'arbitrage du premier ministre, chef du gouvernement, aurait été sollicité pour remettre de l'ordre.

Comme on le voit, le ministère en charge des sports est vraiment dans le viseur de plusieurs secteurs. Il n'y a pas si longtemps, plusieurs infrastructures sportives ont été pendant un bon moment dans le noir. Energie Electrique du Congo (E2C) aurait décidé d'interrompre la distribution d'électricité dans ces installations sportives pour cause dit-on d'une dette énorme. Décidément, le sport congolais est véritablement en souffrance. Mais, comme le dit si bien la bible, il y a un temps pour tout. On espère que cette période de turbulence va finir par s'arrêter afin que la priorité soit enfin donnée au sport.

Merlin Ebalé

Douzièmes jeux africains

LE CONGO CONDAMNÉ À PRIVILÉGIER L'UTILE

On n'en parle encore que dans les coulisses. Mais il ne peut y en être autrement à un moment où les difficultés financières sont palpables. Seules huit fédérations sportives sur plus d'une vingtaine devraient représenter le pays aux douzièmes jeux africains de Rabat (Maroc).

C'est vrai qu'à l'époque du baron Pierre de Coubertin l'essentiel était de participer. Question de faire nombre et de contribuer au brassage de la jeunesse. Mais, au fil du temps, les données ont considérablement évolué. Aujourd'hui chaque pays ou chaque sportif vise « plus haut, plus vite et plus fort ». Aussi tout le monde prend part aux compétitions internationales avec, dans le for intérieur, la légitime ambition de gagner. Dans tous les cas tout le monde se forge de nobles ambitions en engageant le pays aux compétitions sportives internationales. Il se trouve qu'après la très forte impression laissée par les sportifs congolais lors des onzièmes jeux africains de 2015 à la maison, ils seront très attendus à Rabat. On attendra d'eux la confirmation après qu'ils aient démontré à Brazzaville que la recherche de l'excellence était loin d'être un simple slogan. Le Congo était alors entré par la grande porte dans le gotha continental. Plus d'une trentaine de médailles pour une sixième place au classement, le Congo était simplement devenu une puissance continentale à la fois redoutée et respectée.

Pourtant, ce ne sont pas toutes les disciplines sportives qui ont brillé. Tous les sports collectifs ont connu une faillite du reste parfaitement prévisible. Une petite surprise avait néanmoins été causée par le handball masculin qui s'était offert une modeste médaille de bronze. Autrement pour tout le reste ce fut un zéro pointé ! Depuis un bon moment déjà, on savait que le handball ne sera pas à Rabat du fait d'avoir opté pour la chaise vide aux éliminatoires de la zone à Kinshasa (RDC). Et pourtant, cette discipline fut pendant longtemps le « coup sûr » pour le Congo dans les manifestations sportives internationales à l'exception de 1991 au Caire (Egypte). C'est dire que le niveau actuel se situe désormais très bas à l'échelle des valeurs. Quant aux autres sports collectifs, ils étaient déjà habitués à la poisse. Jamais, au grand jamais, on n'a compté sur eux à l'exception de 1965 pendant l'édition inaugurale des jeux africains. Le sport roi était en 1973 au Nigeria où il fut éliminé dès le premier tour par la Guinée (1-5) et l'Egypte (1-3). En 1995 au Zimbabwé, il n'a guère fait mieux. Alors, c'est normal que les sports collectifs aient été rayés de la liste pour le rendez-vous marocain.

On prend les mêmes de 2015 et on recommence

L'adage dit qu'on ne change pas une équipe qui gagne. Mais aussi puissante soit-elle, cette équipe a néanmoins besoin d'une préparation appropriée. Car il est absolument nécessaire d'entretenir la forme. Or les sportifs congolais dans l'ensemble accusent le coup de la crise financière. Il y a de moins en moins de passion et on sent comme une résignation.

Le Congo, berceau de l'olympisme, en Afrique, ne pouvait pourtant pas se permettre de faire faux bond aux douzièmes jeux africains. Il sera forcément à Rabat mais avec quelle ambition ? On sait seulement que la taille de la délégation sera considérablement réduite avec tout au plus huit fédérations représentées.

Mais l'essentiel ne sera pas seulement de participer. Il va falloir continuer à rechercer l'excellence en continuant de faire beaucoup avec peu. Certaines disciplines comme le karaté et le tennis de table, les meilleures aux onzièmes jeux africains, se devront de ne pas faillir. Leurs sportifs porteront les espoirs du Congo pour éviter une humiliation, une chute brutale serait tout simplement lsynonyme du ridicule.

Mais à côté d'elles, il y aura la gymnastique qui, en septembre de l'année dernière, avait brillé de mille feux au dernier rassemblement panafricain de Brazzaville. Et puis, il y a aussi l'athlétisme où Franck Elemba, au poids, constitue le coup sûr. Mais peut-être que Natacha Ngoyi «Mama Africa» pourra-t-elle faire sensation comme aux derniers jeux de la francophonie d'Abidjan. On sait que dans les deux courses de vitesse (100 et 200m) l'or est d'abord promis à l'ivoirienne Marie Josée Ntalou mais la surprise reste envisageable. Il appartiendra à tous les sportifs congolais autorisés à compétir très prochainement en terre marocaine de prendre conscience de leurs responsabilités et de se faire violence pour représenter dignement le pays. C'est ainsi qu'une croix est faite sur les présences inutiles à rabat.

Plus question d'associer tous ceux-là qui, profitant du lait et du miel qui coulaient dans le pays, jouaient aux touristes de luxe pour alimenter leurs commerces. Il n'est donc pas question de se disperser mais plutôt de se concentrer suffisamment pour donner la priorité au sport et rien qu'au sport.

La consigne du premier ministre, chef du gouvernement, est donc de privilégier l'utile.

Georges Engouma